

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail – Progrès
CABINET DU PREMIER MINISTRE

CONSEIL
NATIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
POUR UN
DEVELOPPEMENT
DURABLE



Fast Start Climate Changes
Funds



*Au service
des peuples
et des nations*

SECRETARIAT EXECUTIF



RAPPORT FINAL

EVALUATION FINALE DU PROJET « MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS PRIORITAIRES DU PANA
POUR RENFORCER LES CAPACITES DE RESILIENCE ET D'ADAPTATION DES SECTEURS DE
L'AGRICULTURE ET DE L'EAU AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU NIGER » (PANA-MAECD)
(PIMS n° 3826)

Août 2016

Table des matières

Liste des sigles et abréviations	4
Résumé exécutif	5
I – INTRODUCTION.....	8
1.1. Contexte de l'étude.....	8
1.2. Objectifs de l'évaluation.....	8
1.3. Méthodologie de l'étude.....	8
1.4. Structure du rapport	11
II – CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT, OBJECTIFS ET CONTENU DU PROJET.....	11
2.1. Contexte de développement du projet	11
2.2. Zone d'intervention du projet.....	13
2.3. Objectifs et arrangements institutionnels du projet.....	14
III – CONCLUSIONS ET CONSTATATIONS.....	15
3.1. ETAT DE MISE EN ŒUVRE ET PROGRES ACCOMPLIS.....	15
3.2. CONSTATATIONS ET EVALUATION SELON LES CRITERES MAJEURS.....	20
3.2.1 – Effets et impacts du projet.....	20
3.2.1.1. Effets et impacts des intrants agricoles	20
3.2.1.2. Effets et impacts de l'utilisation des téléphones portables.....	21
3.2.1.3. Effets et impacts du maraîchage.....	22
3.2.1.4. Effets et impacts de l'embouche/reconstitution de cheptel.....	24
3.2.1.5. Effets et impacts des mini AEP	25
3.2.2. Mesure de la pertinence du Projet « PANA-Résilience-MAECD »	26
3.2.3. Mesure de la durabilité du Projet.....	28
3.2.4. Mesure du degré de prise en compte du genre.....	30
3.2.5. Mesure de l'efficacité du Projet	31

3.2.6. Mesure de l'efficience du Projet	38
IV – LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES.....	39
V – CONTRAINTES ET INSUFFISANCES.....	41
VI – RECOMMANDATIONS.....	42
VII-PLAN D’ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE RECOMMANDATIONS ..	44
ANNEXE N° 1 : Glossaire des définitions	47
ANNEXE N° 2 : Termes de références de l'évaluation finale	51
ANNEXE N° 3 : Liste des personnes rencontrées	57
ANNEXE N° 4 : Liste des documents consultés	59
ANNEXE N° 5 : Guides d'entretien.....	60

Liste des sigles et abréviations

Sigles abréviation	et	Signification
ACDI		Agence Canadienne de Développement International
AEP		Adduction d'Eau Potable
AGR		Activités Génératrices de Revenus
BIA		Boutique d'Intrants Agricoles
CC		Changements Climatiques
CCD		Convention sur la Lutte contre la désertification
CCNUCC		Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB		Convention sur la Diversité Biologique
COGES		Comités de Gestion
FACC		Facilité d'Adaptation au Changement Climatique
CD		Coefficient de Durabilité
CEDEAO		Communauté Economique des Etat de l'Afrique de l'OUEST
CG		Coefficient Genre
CNEDD		Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CP		Coefficient de Pertinence
FEM		Fonds pour l'Environnement Mondial
I3N		Initiative les Nigériens Nourissent les Nigériens
INRAN		Institut National de Recherche Agricole et des ressources naturelles
MAECD		Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce et Développement du Canada
NIM		Modalité Exécution Nationale
RGP		Recensement Général de la Population
OMD		Objectifs du Millénaire pour le Développement
PANA		Programme d'Action National pour l'Adaptation
PIB		Production Intérieure Brute
PNUD		Programme des Nations Unies pour le Développement
SDR		Stratégie de Développement Rural
SRP		Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TAO		Taux d'Atteinte des objectifs
TE		Taux d'Efficacité
TEF		Taux d'Effcience
TOR		Taux d'Obtention des Résultats
TRA		Taux de Réalisation des Activités
UEMOA		Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP		Unité de Gestion de Projet
VNU		Volontaire des Nations Unies

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. Cadre de financement du projet

Les arrangements institutionnels et les sources du financement du projet se résume comme ci-dessous :

TITRE DU PROJET :			
Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger.			
Pays	NIGER		
Agence Nationale d'Exécution	PNUD-Niger		
Agence de Mise en œuvre	CNEDD		
ID Projet (Atlas)	00058080		
UNDP-PIMS Projet	3826		
Projet ID	000		
Management Arrangements	NIM		
Durée	36 mois		
Date de Signature du Document de Projet	Juillet 2013		
Date de l'Atelier Démarrage	Juillet 2013		
Date prévue de Clôture:	Juillet 2015		
Date revue de Clôture:	Juillet 2016		
Arrangements de Financement du projet (Source)	Classification	Type	Montant (\$)
Fonds MAECD	Multilatéral	Espèce	2.400.000
GEF	Multilatéral	Espèce	3.500.000
PNUD	Multilatéral	Espèce	200.000
Gouvernement de la République du Niger	Gouvernement	Nature	200.000
Total financement projet			13.090.000

2. Brève description du projet

Le projet PANA-Résilience-MAECD est en cohérence et s'inscrit dans les grands documents de politiques et de stratégies adoptés par le Gouvernement du Niger. Le projet porte essentiellement sur les principales actions et mesures d'adaptation qui ont été identifiées au cours de l'élaboration des PANA comme étant prioritaires pour les acteurs aux échelons départemental, communal et villageois. Il vise à

renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques des acteurs des secteurs de l'agriculture et de l'eau, et plus spécifiquement, à améliorer la disponibilité des intrants agricoles et de l'eau dans le but d'accroître la résilience des communautés face à un climat devenu de plus en plus variable et sec. Des outils pratiques sur la gestion des risques climatiques ainsi que les connaissances et informations climatiques doivent être mis à la disposition des producteurs et des services techniques pour guider les processus d'intégration des risques de changement climatique et les options d'adaptation dans les plans de gestion agricole et de l'eau.

Le projet intervient dans huit régions, à savoir : la commune de Loga , la commune de Chétimari, la commune urbaine de Tanout, la Commune Niamey, la commune rurale de Roumbou, la commune rurale de Kao, la commune rurale d'Aderbissanat et la Commune rurale de Tondikiwindi.

3. Notation selon les critères majeurs d'évaluation

Critères d'évaluation	Indicateurs	Notation	Appréciation
La pertinence du projet	Le Coefficient de pertinence (CP)	5/5	Très bonne pertinence
La durabilité du projet	Le coefficient de durabilité (CD)	3,5/5	Moyenne durabilité
Le genre	Le coefficient prise en compte du genre (CG)	5/5	Très bonne prise en compte du genre
L'efficacité dans la mise en œuvre du projet	Taux d'efficacité (TE)	96,6%	Très bonne efficacité
L'efficience dans la mise en œuvre du projet	Le Taux d'efficience (TEF)	96,6%	Très bonne efficience

4. Les principales recommandations

Les recommandations suivantes sont formulées :

- Renouveler le projet PANA-Résilience-MAECD, au vu du bon accueil que les populations bénéficiaires lui ont réservé.
- Prendre en compte et valoriser, à l'avenir, les connaissances, pratiques et techniques endogènes.
- Fixer des objectifs de développement qui dépassent les questions de subsistance alimentaire pour viser l'exportation, la transformation et la conquête des marchés locaux, régionaux et internationaux.
- Prendre en compte les requêtes spécifiques des producteurs et des agents des services techniques partenaires, afin de faciliter l'application des nouvelles techniques culturales et l'appui technique.

- Poursuivre, en attendant la formulation d'une deuxième phase du projet, les activités de suivi-supervision du projet, les AGR déjà entreprises et la diffusion des semences améliorées.

I - INTRODUCTION

1.1. Contexte de l'étude

Le Gouvernement du Niger a bénéficié, en 2009, du financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), puis, en 2013, du cofinancement du Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce et Développement du Canada (MAECD), à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour exécuter le projet intitulé « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger ». Le cofinancement du CANADA a été réalisé à travers l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et a été obtenu dans le cadre de la Facilité d'Adaptation au Changement Climatique (FACC).

D'un montant de 2, 4 millions de dollars US, le cofinancement du MAECD vise à renforcer les actions au niveau local pour permettre aux communautés les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, d'accéder à l'eau, aux intrants agricoles, aux formations spécifiques, aux moyens de production et de conservation, aux informations climatiques, et de partager les expériences avec pour but ultime la réduction de l'insécurité alimentaire.

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et de l'ACDI, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par ACDI doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre.

C'est dans ce cadre que le PNUD a commandité cette étude pour réaliser l'évaluation finale du projet PANA Résilience MAECD.

1.2. Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD. L'évaluation portera au moins sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact.

1.3. Méthodologie de l'étude

L'évaluation consiste, d'un point de vue conceptuel, à mesurer l'état de mise en œuvre, les acquis et insuffisances, les forces et faiblesses, les effets, les impacts, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la pertinence du projet « PANA-Résilience-MAECD ». Les différents objectifs spécifiques ont été passés en revue, avec une indication de la démarche à suivre pour les obtenir.

1.3.1. La mesure de l'état de mise en œuvre du Projet « PANA-Résilience-MAECD »

L'exercice a consisté à répertorier, identifier et analyser les actions et activités exécutées dans le cadre du Projet « PANA-Résilience-MAECD ». Pour mesurer l'état de mise en œuvre, il a fallu :

- Examiner le Document de base du Projet « PANA-Résilience-MAECD » pour prendre en compte les activités qui y sont prévues ;
- Examiner les revues annuelles du projet ;
- Examiner les audits du projet ;
- Interviewer les acteurs et bénéficiaires pour vérifier l'exactitude des activités réalisées.

1.3.2. La mesure des effets et impacts du Projet « PANA-Résilience-MAECD »

Les effets et impacts se mesurent à travers des entretiens, des interviews et de la consultation documentaire. Il s'est agi, notamment, d'interviewer les bénéficiaires directs et indirects du projet pour s'enquérir de l'incidence des activités réalisées sur leurs conditions de vie.

1.3.3. La mesure de la pertinence du Projet

Il s'est agi, d'une manière générale, de comparer et mettre en regard, d'une part, l'objectif général, les objectifs spécifiques et les effets du projet, et, d'autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre des populations bénéficiaires qui transparaissent dans les politiques et les stratégies de développement de la République du Niger, et dans les OMD. Pour ce critère de la pertinence, l'indicateur « Coefficient de pertinence »(CP) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en facteurs. Il est noté sur une échelle de 1 à 5. Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit : $CP = a + b + c + d = \text{ou} < 5$

1.3.4. La mesure de l'efficacité du Projet

Il a fallu, pour mesurer l'efficacité, établir le rapport entre les prévisions et les réalisations. Un programme ou un projet considéré sera d'autant plus efficace que les réalisations égalent ou dépassent les prévisions. L'efficacité se mesure à partir des données de l'évaluation ex ante, ou à priori, et à partir des données de terrain, au moment « t » de l'étude. Pour ce critère de l'Efficacité, l'indicateur « Taux d'efficacité »(TE) a été utilisé. Ce taux se décompose en facteurs. Il est noté en %.

1.3.5. La mesure de l'efficience du Projet

La mesure de l'efficience s'est fait par la mesure du rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Il se mesure par un rapprochement des données de terrain au moment « t » de l'étude entre les réalisations, les objectifs, les résultats et les activités, d'une part, et les ressources humaines, matérielles et financières utilisées, d'autre part. Pour le critère de l'Efficience, l'indicateur « Taux d'efficience » (TEF) a été utilisé. Il prend en compte des facteurs d'appréciation. Il est noté en %.

1.3.6. La mesure de la durabilité du Projet

Pour ce critère de la durabilité, l'indicateur « Coefficient de durabilité »(CD) a été utilisé. Ce coefficient se décompose en des facteurs d'appréciation. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

1.3.7. Mesure du degré de prise en compte du genre

Pour la dimension du genre, l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) a été utilisé pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, selon des facteurs d'appréciation.

1.3.8. Identification des forces et faiblesses

Il s'est agi, à travers un examen de la mise en œuvre du projet, de faire ressortir les lacunes et insuffisances, les acquis et points forts de l'application, sur le plan organisationnel, institutionnel, humain, matériel et financier.

1.3.9. Identification des meilleures pratiques et formulation des recommandations

A partir du diagnostic de la mise en œuvre du projet, il a fallu capitaliser les meilleures pratiques utilisées, ainsi que les leçons apprises, et formuler des recommandations pour la poursuite du projet.

1.3.10. Les outils de collecte d'informations

La collecte des informations s'est faite en utilisant des fiches de lecture pour l'exploitation documentaire et des guides d'entretien, structurés ou non structurés, pour les interviews individuels ou de groupe. (Cf. annexe N°5).

1.3.11. Echantillonnage et choix des sites à visiter

Compte tenu du temps imparti à l'étude, la visite de terrain n'a pas pu se faire dans les huit communes couvertes par le projet. Il a donc fallu sélectionner un échantillon représentatif à partir de critères objectifs. Il est ainsi proposé de retenir un échantillon de cinq communes sur huit, sélectionnées selon les critères suivants :

- La sécurité de la zone : Les communes non sécurisées n'ont pas été retenues ;
- La représentativité géographique : Les parties nord, sud, est et ouest doivent être représentées dans l'échantillon.

Les sites retenus de cette manière sont les suivants : Tondikiwindi (Tillabéri), 1er Arrondissement (Niamey), Roumbou (Maradi), Tanout (Zinder) et Aderbisanat (Agadez).

1.4. Structure du rapport

Le présent rapport de l'évaluation finale du projet PANA-Résilience-MAECD traitera des grands points suivants :

- Résumé exécutif ;
- Introduction ;
- Contexte de développement ; objectif et contenu du projet ;
- Brève présentation du projet ;
- Etat de mise en œuvre des activités et progrès réalisés ;
- Appréciation des principaux critères d'évaluation ;
- Leçons apprises et bonnes pratiques ;
- Recommandations ;
- Plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations.

II – CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT, OBJECTIFS ET CONTENU DU PROJET

2.1. Contexte de développement du projet

Le Niger a un climat essentiellement sahélien qui se caractérise par une grande variation spatio-temporelle de la pluviométrie. Les données météorologiques collectées pendant les quatre dernières décennies font apparaître une baisse de la pluviométrie et une hausse des températures. Les données sur les anomalies pluviométriques montrent que, depuis 1980, la pluviométrie a régulièrement baissé dans 59 stations pluviométriques du Niger. Les données relatives aux températures montrent une tendance à la hausse des températures moyennes maximales et minimales.

L'indice de développement humain de 2011 le classe au 186^e rang (sur 187). Le niveau de son économie demeure très faible avec un PIB par habitant de 370 US\$ (contre une moyenne de 528 US\$ pour les pays à bas revenus et 1 176 US\$ pour l'Afrique Subsaharienne). La sécheresse, la désertification, un fort taux de croissance démographique (estimé à 3,3 % en 2006) et un indice de fécondité des plus élevés (avec 7,2 enfants par femme en moyenne) ont constamment entravé le développement économique de ce pays au cours des dernières décennies¹. De nos jours, environ 60 % des Nigériens vivent dans une extrême pauvreté qui se définit comme un revenu journalier de moins d'un dollar US par jour

Le Niger est l'un des pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques avec une économie essentiellement agricole (80%). Sa population est caractérisée par une forte jeunesse et une forte concentration en milieu rural (80,2%). Malgré une parité relative du poids démographique entre les femmes (50,1%) et les hommes (49,9%), l'analyse des rapports sociaux de genre a permis d'établir une situation de déséquilibre général en faveur des hommes.

En 2014, année de démarrage du projet, la situation économique du Niger se présentait ainsi qu'il suit :

L'activité économique se caractérisait par une accélération, avec un taux de croissance du PIB de 7,1% contre 4,1% en 2013, en liaison avec le dynamisme des secteurs pétrolier, minier et agricole. Cette croissance se déroulait dans un contexte

¹ CIA World Fact Book 2008 (www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ng.html); le taux de croissance de la population est donné par la Banque mondiale, 2008 (www.worldbank.org).

marqué par une stabilité des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de -0,8% contre 2,3% en 2013.

Le secteur primaire enregistrait un taux de croissance de 8,2% contre 0,0% en 2013. Cette accélération de la croissance est essentiellement liée à la branche agriculture qui progressait de 10,8% contre -2,0% en 2013, en lien avec une bonne pluviosité. Par contre, les branches élevage et pêche connaissent une décélération de leur croissance, en rapport avec les résultats de la campagne agricole 2013/2014 ayant occasionné un déficit fourrager et un faible empoissonnement de certains cours d'eau.

Le secteur secondaire s'accroissait de 4,0% en 2014 contre 7,2% en 2013 en rapport essentiellement avec l'augmentation de la production minière (5,6%). La décélération observée s'explique par le recul de 2,2% de la valeur ajoutée de la branche pétrolière en lien avec une forte augmentation des intrants utilisés. Les branches «énergie» et «construction» continuaient de bénéficier des investissements en infrastructures et progressaient respectivement de 5,0% et 7,2%.

Le secteur tertiaire connaissait une hausse de 5,0% en 2014 contre 6,7% en 2013. Cette évolution était impulsée particulièrement par les branches de transport, de communication et d'activités d'administration publique qui augmentaient respectivement de 7,0%, 5,6% et 5,7%.

Au total, en 2014, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire et des impôts nets sur les produits s'établissaient respectivement à 3,0 points, 1,1 point et 2,5 points et 0,5 point.

Par ailleurs, les pratiques actuelles d'adaptation (telles que l'exode rural, les cultures de contre-saison et la vente de résidus de culture) qui tentent d'atténuer les impacts des changements climatiques et la variabilité du climat au Niger, semblent peu efficaces à moyen et long termes. En somme, peu de choses ont été faites sur une grande échelle pour parvenir à une adaptabilité sur un plus long terme. En conséquence, à la lumière des effets anticipés des changements climatiques sur les secteurs de l'eau et de l'agriculture du Niger, il est peu probable que les populations puissent faire face aux risques prévus. De plus, une croissance démographique galopante associée à des conditions climatiques rigoureuses et à une exploitation inadéquate et imprudente des ressources naturelles a entraîné des déséquilibres écologiques qui se traduisent par la dégradation des moyens de subsistance.

Le projet PANA-Résilience-MAECD s'inscrit dans les grands documents de politiques et de stratégies adoptés par le Gouvernement du Niger. Ces cadres stratégiques incluent notamment le SRP adopté en 2002, la SDR adoptée en 2003, la Stratégie en matière de changements et de variabilité climatiques et son plan d'actions adopté en 2004. Les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PANA sont conformes aux orientations de la SRP et de la SDR, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités, la maîtrise de

l'eau, la lutte contre la désertification et la promotion des activités génératrices de revenus.

Les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PANA-Résilience-MAECD sont aussi en synergie avec les dispositions des trois conventions post Rio, à savoir : La Convention sur la Lutte contre la désertification (CCD), la Convention sur la diversité biologique (CDB), et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

2.2. Zone d'intervention du projet

Le projet intervient dans les huit communes les plus vulnérables du Niger (Figure N°1) à savoir :

- **La commune de Loga** : elle couvre une superficie d'environ 1 700 Km² avec une population estimée à 190 459 habitants en 2012 (DNSA, 2011). Le climat est du type soudano-sahélien. La pluviométrie varie d'une année à une autre avec une moyenne annuelle qui oscille entre 300 et 400 mm.

- **La commune de Chétimari** : elle couvre une superficie de 2 566 km² représentant 37% de la superficie du département. La population est estimée en 2010 à 70 116 habitants (52,2% hommes & 48,8% femmes) (RGP/H 2001). Le climat est de type sahélien avec une saison sèche de 8 mois.

- **La commune urbaine de Tanout** : elle a une superficie d'environ 6 780 Km². La population est estimée à 66 301 habitants selon le dernier recensement administratif de la population de 2005. Le climat est du type sahélien semi-désertique avec moins de 250 mm en moyenne par an.

- **La Commune Niamey 1** : elle couvre une superficie de 114 km² avec une population de 112 833 habitants (RGP- 2001). Le territoire de la commune est situé sur un plateau d'érosion dont l'altitude moyenne est de 250 m environ. La commune subit des aléas climatiques d'intensité variable, aux impacts dévastateurs sur un espace urbain peu aménagé, tels que les inondations, vents violents et canicules.

- **La commune rurale de Roumbou** : elle est située dans le département de Dakoro, région de Maradi. Elle compte 9820 habitants, répartis en 22 villages administratifs (DDAT/DC, 2010,). Le climat est de type sahélo-saharien avec une saison sèche qui dure 8 à 9 mois.

- **La commune rurale de Kao** : elle compte 54 villages administratifs et 67 campements. La population est estimée à 41 890 habitants (PDC, 2005). Le climat est chaud et sec, avec une pluviométrie aléatoire qui varie de 250-300 mm/an s'étalant entre juillet-septembre.

- **La commune rurale d'Aderbissanat** : elle est une commune pastorale située dans le département d'Aderbissinet. La population est estimée à environ 25.000 habitants (PDC-2009). Le climat, de type sahélien, est chaud et sec. Les précipitations annuelles sont très variables, autour de 300 mm. La saison sèche dure 9 mois et la saison pluvieuse 3 mois.

- **La Commune rurale de Tondikiwindi** : elle est située dans le Département de Ouallam, Région de Tillabéry. Elle compte environ 95.669 habitants (RGP 2001).

Le climat est de type sahélien, avec une pluviométrie variant entre 250 et 300 mm/an.

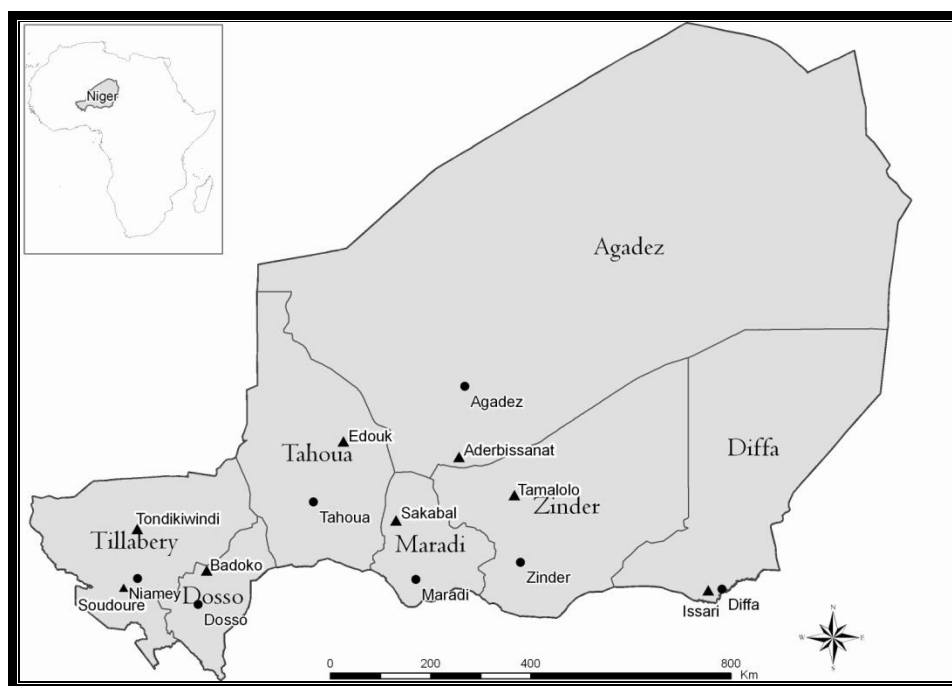


Figure 1: Carte du Niger indiquant les 8 sites retenus (triangles noirs).

2.3. Objectifs et arrangements institutionnels du projet

Le but ultime du projet est de renforcer la capacité d'adaptation des secteurs agricole et de l'eau aux changements climatiques.

L'Objectif Intermédiaire est de « renforcer la capacité d'adaptation des secteurs agricole et de l'eau pour gérer les risques additionnels posés par les changements climatiques ».

Le projet contribuera à l'atteinte des OMD notamment l'objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, et de l'objectif 7, cible 9 : prendre en compte les principes de développement durable dans les politiques et les programmes et inverser la perte des ressources environnementales.

Les Modalités de mise en œuvre du projet sont les suivantes :

Le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) est l'agence nationale chargée de l'exécution du projet.

Le comité de pilotage du PANA FEM sert de comité de pilotage du projet PANA MAECD. Il est présidé par le Secrétaire général de l'Initiative 3N. Il est composé des représentants de la Commission nationale changement climatique, du ministère de l'Agriculture, du ministère des Ressources animales, du ministère de l'Hydraulique et d'autres directions représentées au sein de l'I3N. Il est chargé de la prise de décisions, de l'orientation et du suivi de l'avancement du projet. Il est aussi chargé de l'examen de l'atteinte des cibles et des questions budgétaires.

Une Unité de gestion (UGP) supervise le projet et travaille en collaboration étroite avec les ministères techniques chargés de la coordination des activités

opérationnelles sur le terrain. L'UGP est suppléée sur le terrain par 8 Volontaires nationaux des Nations Unis affectés au projet pour assurer le suivi et la coordination des actions de terrain. Les VNU travaillent en collaboration avec les services techniques déconcentrés dans le cadre des comités de gestion mis en place.

III – CONCLUSIONS ET CONSTATATIONS

3.1. ETAT DE MISE EN ŒUVRE ET PROGRES ACCOMPLIS

3.1.1. Résultat immédiat N° 1 : La résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés vivant dans l'insécurité alimentaire est renforcée pour leur permettre de faire face aux changements climatiques

Les activités réalisées dans le cadre de ce premier résultat immédiat ont été les suivantes.

Huit boutiques d'intrants agricoles (BIA) ont été mises en place dans les huit communes d'intervention du projet afin de faciliter aux producteurs l'accès aux intrants, avec la formation de plus de 90 comités de gestion relatifs aux centres, au maraîchage, à la couture et à l'embouche ovine.

L'INRAN a élaboré un document d'étude portant sur les solutions aux problèmes d'agriculture durable, aux opérations et dynamiques relationnelles avec les systèmes de cultures existants.

Deux mini adductions d'eau potable (AEP), sur trois prévues, ont été réalisées dans les communes de Roumbou et Tanout et sont opérationnelles. Environ 6.500 personnes des villages d'implantation ont ainsi pu disposer de l'eau potable pour leurs besoins domestiques et pour leurs animaux (ovins, caprins et bovins). En réalité, les bénéficiaires sont bien plus que cela, car les mini AEP sont multi villages et multifonctions. Elles sont utilisées par les populations des villages qui les abritent, mais aussi par les populations des villages riverains, par les animaux de ceux-ci, ainsi que par les troupeaux transhumants de passage dans la zone.

Environ 30,5 ha de sites maraîchers ont été aménagés et exploités par 1.605 bénéficiaires directs, chefs de ménages ou mères de familles, dont 1.263 femmes et 442 hommes. En prenant en compte le fait qu'un ménage est composé de 7 membres en moyenne, les bénéficiaires totaux, directs et indirects, s'élèvent à 11.235 personnes. Les aménagements ont consisté en la réalisation de 6 puits maraîchers, 16 forages, 3 réseaux californiens et une mare désensablée. L'approche utilisée pour cette activité a été la suivante :

- Discussion avec les populations en assemblée générale afin de recueillir des idées de microprojets qui répondent à leurs besoins, mais en relation avec les changements climatiques.
- Mise en place des comités de gestion (COGES) sous la supervision du projet afin de coordonner l'activité des groupements.
- Renforcement des capacités des membres des groupements et des COGES sur les techniques de maraîchage et de vie associative.

- Mise en place d'un comité de sélection et de mise en œuvre des microprojets au niveau communal.
- Mise en place d'un comité départemental d'amendement et de mise en œuvre des microprojets.
- Renforcement de la formation des acteurs principaux de mise en œuvre de l'activité de maraîchage, afin qu'ils prennent en main les étapes de réalisation de l'activité et qu'ils s'approprient les ouvrages réalisés et assurent leur gestion.
- Accompagnement des groupements à travers un encadrement de la commune et des services techniques, sous la supervision du VNU et du service de l'agriculture.
- Formation des maraîchers sur les techniques de préparation du sol, de conduite des pépinières et conduite des cultures.
- Fourniture du matériel aratoire et des intrants aux maraîchers.
- Institution d'un système de discrimination positive dans le choix des bénéficiaires, en mettant un accent particulier sur les femmes.
- Réhabilitation des puits et fonçage des forages.
- Choix et délimitation du site pour trouver des terrains plats, non inondables, homogènes et riches en éléments nutritifs.
- Suivi et encadrement des maraîchers.

La construction de gabions et de seuil d'épandage pour atténuer les effets des inondations et stabiliser les berges des cours d'eau à Roumbou. Ceci a été fait avec une digue d'environ 200 m linéaire d'une hauteur d'environ 1m30. Cela a protégé le village contre les inondations et les ruissellements pendant la saison des pluies. La réalisation de 2000 m linéaire de cordons pierreux servant de diguettes semi filtrantes et qui sont destinées à freiner le ruissellement de l'eau pendant l'hivernage et favoriser son infiltration dans le sol. Il y a eu un sur creusage de la mare du village de Sakabal qui a une superficie de 5.602 m² et une profondeur de 1m25, et qui, traditionnellement, inonde le village. En outre, une plantation de 7.788 arbres a été faite en vue d'arrêter la dégradation du sol.

Au niveau du résultat immédiat N°1 il y eu des activités programmées et non réalisées. Il s'agit notamment de :

Les fermes d'expérimentation d'agriculture durable pour le test sur la fumure organique n'ont pas été réalisées dans les trois communes de Shétimari, Kao et Tanout pour la raison que Chétimari n'est pas sécurisé et que pour les 2 autres communes, un prestataire a été identifié et a renoncé car les taux de prestation étaient insuffisants.

La mini AEP de Kao n'a pas été faite à cause de la profondeur de la nappe phréatique et de l'insuffisance du montant prévu.

En revanche, des actions non programmées ont été réalisées, à savoir :

:

16 forages ont été forés et 3 réseaux californiens ont été réalisés dans les communes de Kao et Tanout sur une sollicitation des populations. Par ailleurs, une mare a été désensablée dans la commune d' Aderbissinat.

3.1.2. Résultat immédiat N° 2 : La capacité institutionnelle et technique des secteurs de l'agriculture et de l'eau a été renforcée, notamment celle des producteurs et des services d'information et de vulgarisation pour faire face aux changements climatiques, notamment la variabilité du climat.

Les réalisations au niveau de ce résultat immédiat sont celles-ci-après :

Neuf radios des huit communes d'intervention ont reçu du matériel et leurs animateurs ont été formés sur l'utilisation du matériel acquis. Ceci a permis à ces radios d'atteindre un niveau de diffusion de plusieurs heures par jour et d'élargir leur champ de couverture.

Les populations ont été sensibilisées sur la question des changements climatiques.



Figure N° 2 : Radio communautaire de Tanout, financé par le projet

Les contacts sont rendus plus directs entre les paysans observateurs et les services météorologiques et les relevés pluviométriques sont transmis dans des délais raisonnables. Les informations agro météorologiques sont de meilleure qualité et parviennent à temps aux producteurs qui s'en servent pour adapter les bons comportements face aux différentes manifestations climatiques.

360 paysans observateurs de pluviomètres et animateurs de radio communautaires ont été formés sur la codification des informations météorologiques à partir des téléphones portables achetés par le projet.

Un rapport a été élaboré sur l'identification des besoins et préparation des outils, un autre sur la formation des gestionnaires de l'eau et un autre sur un programme de formation sur l'utilisation des outils de gestion des risques climatiques dans la planification et la gestion de l'eau à l'échelle régionale/locale.

Deux rapports ont été produits sur l'analyse économique de l'adaptation à travers la compilation et l'analyse des données socio-économiques, agricoles, de l'eau et climatique pour évaluer les coûts des impacts du changement climatique et les bénéfices de l'adaptation.

Des dialogues ont été organisés entre les acteurs des deux secteurs pour définir la référence en termes de développement, identifier les priorités et valider les analyses économiques.

Des dialogues et sessions de formation ont été organisés pour les décideurs sur l'implication politique des analyses économiques de l'adaptation.

Un système a été mis en place pour permettre d'inclure l'analyse économique de l'adaptation dans les politiques de développement sectorielles.

Des activités programmées n'ont pas été réalisées. Il s'agit de celles-ci-après :

Les plateformes multifonctionnelles (PTMF) solaires n'ont pas été mises en place car, après des échanges avec le PNUD, il a été décidé, en raison du coût jugé élevé des PTMF, que les fonds prévus à cet effet soient réorientés dans des activités génératrices de revenus (AGR).

Au vu de l'engouement des populations par rapport aux AGR, les fonds ont été réorientés et utilisés dans le cadre d'activités de reconstitution du cheptel et embouche ovine et autres.

Les AGR ont touché 6224 bénéficiaires dont 5.313 femmes (85%) et 911 hommes (15%). Ceci a permis une autonomisation et une meilleure sécurité alimentaire des populations.



Figure N° 3 : Centre de couture pour femmes et jeunes filles, financé par le projet

3.1.3. Résultat immédiat N° 3 : Capitalisation et dissémination des leçons apprises et mise en place de la composante gestion du savoir

Les actions réalisées dans le cadre de ce résultat immédiat sont :

Un guide de bonnes pratiques a été édité et diffusé, notamment à la COP 21 à Paris.

Des modules et guides pédagogiques pour l'enseignement des aspects liés aux changements climatiques ont été élaborés, édités et mis à la disposition des écoles normales d'instituteurs.

Un module-programme d'alphabétisation a été élaboré, édité et mis à la disposition des Directions de l'alphabétisation.

Un document sur l'approche genre et un autre sur la capitalisation et le partage d'expérience sur le genre et l'adaptation ont été élaborés.

Trois films ont été réalisés sur la diffusion des semences améliorées, les AGR et sur l'inauguration de l'AEP de Dakoro et Roubou.

Des lexiques sur les changements climatiques ont été édités dans cinq langues nationales et diffusés dans les zones d'intervention du projet.

Des articles sur les activités du projet ont été élaborés et diffusés dans les journaux, sur les pages web du projet et du CNEDD.

19 clubs d'alphabétisation ont été créés avec 333 bénéficiaires dont 51 hommes et 282 femmes.

3.1.4. La gouvernance du projet

Le projet a été mis en œuvre à travers la modalité Exécution Nationale (NIM) du PNUD. Le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) a été l'agence nationale chargée de l'exécution du projet.

Le PNUD a participé à la planification stratégique du projet grâce au rôle qu'il joue au sein du comité de pilotage, et il collabore directement avec le CNEDD en ce qui concerne les décisions relatives aux activités et aux dépenses du projet.

Le PNUD a apporté un appui financier propre. Les VNU sont notamment une initiative du PNUD qui les a recrutés afin d'assurer un encadrement et un suivi plus rapprochés. Il a fourni les informations techniques utiles, notamment les méthodologies et le cadre d'adaptation et a aidé à la diffusion des produits du projet par le biais des Mécanismes d'apprentissage de l'adaptation (*Adaptation Learning Mechanisms*).

La représentation du PNUD au Niger a contribué aux travaux de l'équipe-pays, notamment en participant aux réunions nationales, en identifiant les partenaires internationaux, en facilitant la collaboration avec les partenaires appropriés –

agences pour un développement national et international, représentants du CCNUCC, et points focaux du Canada.

3.2. CONSTATATIONS ET EVALUATION SELON LES CRITERES MAJEURS

3.2.1 – Les effets et impacts du projet

3.2.1.1. Les effets et impacts des intrants agricoles (semences améliorées, engrais et pesticides)

L'utilisation des intrants agricoles (semences améliorées, engrais et pesticides) a eu les incidences majeures suivantes :

- Une nette amélioration des rendements agricoles qui sont passés à 800, voire 1.200 kg/ha avec le kit - semences améliorées-engrais-pesticides, contre 300 à 400 kg/ha avec les semences traditionnelles.
- Une réduction de la durée du cycle de développement des cultures qui a été ramené à 60-70 jours au lieu de 90 à 120 jours avec les variétés traditionnelles.
- Une réduction de la dose de semences lors des semis qui passe de 50 Kg/ha à 10kg/ha.
- Une augmentation des revenus de plus de 20.000 ménages sur l'ensemble des huit communes d'intervention qui utilisent les nouvelles semences.
- La création de banques semencières qui ont permis une bonne conservation des produits agricoles et facilité une grande accessibilité des intrants agricoles, notamment des semences améliorées.
- Une meilleure résistance des variétés améliorées aux ravageurs.

Par ailleurs, les paysans et paysannes multiplicateurs de semences améliorées de la commune de Tandikiwindi, dans la Région de Ouallam, rencontrés le 21 juillet 2016, ont rapporté ce qui suit, concernant les retombées financières de leurs activités :

- Le projet PANA leur rachète leurs productions de semences améliorées à raison de 50.000 FCFA le sac de 100kg de mil, et de 75.000 FCFA le sac de 100kg de niébé. Ces achats sont redistribués par le projet à des paysans de la zone.
- Le revenu agricole net pour la multiplication de semences améliorées va de 125.000 à 200.000 FCFA par an et par producteur.

3.2.1.2. Les effets et impacts de l'utilisation des téléphones portables

L'utilisation des téléphones portables dans la diffusion des informations météorologiques et agro météorologiques a eu les effets et impacts ci-après :

- Une réduction du nombre de resemis grâce à l'utilisation de l'information pour savoir à quel moment propice il faut semer. 320 paysans observateurs de pluviomètres ont été dotés de téléphones portables. Ils envoient directement les relevés pluviométriques aux services de la météorologie nationale qui s'en servent pour produire des informations agro météorologiques de qualité et dans les délais raisonnables. Il est à noter que 225 pluviomètres avaient été acquis en 2011 par le projet PANA/FEM. Le projet PANA-Résilience-MAECD a pris en compte cet existant et a formé 300 paysans observateurs à la lecture des pluviomètres, ainsi qu'à la collecte et à la transmission des informations pluviométriques
- Une nette diminution de la durée de transmission des données pluviométriques (quelques minutes) par rapport à l'ancien système de transmission (envoi des données à travers les opérateurs radios des communes et des préfectures, ensuite la radio présidence) où cela prenait plusieurs heures, voire même des jours.
- Le coût de la communication est faible pour l'envoi d'un relevé pluviométrique (1FCFA) par rapport à l'ancien système où le coût pouvait atteindre 100 FCFA.
-

3.2.1.3. Les effets et impacts du maraîchage

30,5 ha de sites maraîchers ont été aménagés et exploités par 1.605 bénéficiaires, soit 0,03 ha par exploitant, ce qui est très faible.

Les interventions du projet en matière de maraîchage ont permis :

- Une augmentation des superficies irriguées, des rendements maraîchers, des revenus monétaires et une amélioration de la disponibilité de l'eau.
- Une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à travers la disponibilité d'une variété de légumes sur le terroir.
- Une réduction des risques de mauvaises récoltes à travers l'exploitation des sites maraîchers.
- Une stimulation de l'activité économique des zones sous projet et la création d'une opportunité d'emploi des femmes et des jeunes, ainsi que des adultes, pendant la saison sèche, une période au cours de laquelle, généralement, les populations rurales sont sous employées, voire oisive.
- L'acquisition de sites maraîchers par dons ou par prêts pour les femmes.

- Une réduction de la coupe de bois pour confectionner les clôtures des sites maraîchers, du fait de l'utilisation du grillage octroyé par le projet. Cela a favorisé la régénération naturelle de l'environnement et la préservation de la diversité biologique.
- Une amélioration de la couverture du sol et une diminution de la force du vent et de la perte de terre, ainsi qu'une augmentation de la fertilité du sol et de la biomasse.
- Une augmentation du stockage de l'eau dans le sol grâce à une augmentation du taux d'humidité favorisé par la présence d'un nombre élevé de plantes et d'arbres.
- Une contribution à la réduction de la pauvreté pendant la période de soudure.
- Une atténuation de la vulnérabilité des femmes et des jeunes grâce à la production maraîchère.
- Un renforcement des institutions communautaires grâce au regroupement des producteurs en vie associative et à l'entraide dans la mise en œuvre des nouvelles techniques culturelles.
- Un grand niveau de coopération et d'organisation des communautés villageoises.
- Une forte participation des femmes dans la production et la commercialisation des produits maraîchers.
- Une meilleure conservation des produits maraîchers grâce à la création de onze boutiques de stockage et de conservation.
- Une acquisition d'actes fonciers qui permet aux exploitants de garder le site pendant une longue période.
- Une augmentation des revenus : 150.000 FCFA en moyenne par an et par personne de plus de 3.000 femmes pratiquant le maraîchage. Quelques exemples peuvent être donnés sur ce point :
 - Les femmes maraîchères de Mondolo Tchizama Koirra de la Région de Ouallam, rencontrées le 21 juillet 2016, ont rapporté que leurs revenus maraîchers nets annuels par personne vont de 50.000 FCFA à 200.000 FCFA en fonction de la superficie exploitée et du nombre de spéculations cultivées.
 - Les femmes du groupement maraîcher de Gomni/Gabagoura de la commune de Niamey I, rencontrées le 23 juillet 2016, quant à elles, disent exploiter un site 2,5 ha pour cultiver du maïs, de la tomate, du haricot, du moringa, de l'oignon, de la laitue et du piment. Le sac de 25 Kg de moringa, se vend à 7.500 FCFA, somme qui est répartie ainsi qu'il suit :

- 5.000 FCFA pour la femme exploitante ;
 - 1.000 FCFA versés dans le compte bancaire du groupement ;
 - 500 FCFA pour la caisse locale ;
 - 1.000 FCFA pour l'alimentation des femmes pendant les jours de travaux.
- Les recettes annuelles vont de 100.000 à 500.000 FCFA par femmes, en fonction de la superficie et du nombre de spéculations exploitées.
- Le groupement mixte maraîcher de Tougbalana dans la Région d'Aderbissinat, rencontré le 28 juillet 2016, donne le témoignage suivant : Le groupement compte 115 membres, dont 70 femmes et 45 hommes. La superficie exploitée par personne varie de 0,3 à 1ha. Le compte d'exploitation par campagne de 6 mois d'un des producteurs du site se présente ainsi qu'il suit :

Les dépenses

- Carburant pour la motopompe : 1.680.000 FCFA ;
- Location de charrettes pour le transport des produits maraîchers : 56.000F ;
- Location de main d'œuvre : 50.000 FCFA ;
- Estimation du coût de la main d'œuvre familiale : 2.000 F X 30J X 6 mois : 360.000 FCFA ;
- Engrais/pesticides : 50.000 FCFA.
- **Total des dépenses : 2.196.000 FCFA**

Les recettes brutes

- 80 saces de 50kg de tomates sèches : 15.000 F X 80 = 1.200.000 F
- 96 caisses de tomates fraîches : 96 x 5.000 F = 480.000 F
- Courge : 600.000 F ;
- Gombo sec : 100.000 F
- Poivron : 87.500 F ;
- Pomme de terre : 150.000 F ;
- Concombre : 400.000 F ;
- **Total des recettes : 3.017.500 F**

Recettes nettes = Recettes brutes – Dépenses = 3.017.500 – 2.196.000 = 821.500 F

3.2.1.4. Les effets et impacts de l'embouche/reconstitution de cheptel

L'embouche et la reconstitution de cheptel menées dans le cadre du projet ont eu les effets et impacts ci-après :

- Un accroissement de la résilience des femmes face aux aléas et conséquences du changement climatique.
- Un accroissement des revenus des ménages vulnérables bénéficiaires de l'embouche ovine et la reconstitution de cheptel.

- Une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages à travers les compléments fournis par l'élevage.
- La sécurisation des revenus et la facilitation de l'accès des ménages au crédit du fait de l'ouverture de compte d'épargne au profit des groupements pratiquant l'embouche ou la reconstitution de cheptel.
- La fabrication et la vente de pierre à lécher.
- L'approvisionnement et l'achat/vente d'aliments bétail au paravent difficilement accessibles.

Les coûts et recettes de l'embouche ovine par éleveur et par campagne de six mois sont les suivants :

- Achat du mouton : 40.000 FCFA ;
- Achat d'aliments pour bétail en six mois : 18.000 FCFA ;
- Coût total de l'embouche d'un mouton : 58.000 FCFA ;
- Prix de vente d'un mouton engraisé : 100.000 à 120.000 FCFA ;
- Revenu net : 42.000 à 62.000 FCFA.

La femme bénéficiaire de l'activité d'embouche peut ainsi disposer de la somme de 124.000 FCFA par an, à partir de l'achat/vente d'un mouton qu'elle pourra investir dans d'autres activités génératrices de revenus comme le petit commerce ou l'élevage bovin.

Il était prévu la mise en place d'un revolving fund. Autrement dit, il s'agissait, sur les recettes générées par l'activité d'embouche ou de reconstitution de cheptel, que les bénéficiaires procèdent au remboursement du crédit qui leur a été octroyé avec l'acquisition à leur profit par le projet des animaux de départ. Cependant, il n'a pas été observé des cas de remboursement de ce capital initial. Les recettes ont été utilisées pour résoudre les problèmes d'alimentation, de santé et d'éducation des familles des bénéficiaires. Elles ont servi dans certains cas à entreprendre d'autres activités génératrices de revenus comme le petit commerce.

3.2.1.5. Les effets et impacts des mini AEP

Les mini adductions d'eau potable installées dans les communes bénéficiaires ont eu une incidence notable dans la vie des populations bénéficiaires. On peut ainsi relever ce qui suit :

- Au paravent, les puits pouvant avoir une profondeur de 200 m, les femmes devaient, quotidiennement, consacrer plusieurs heures pour l'exhaure de l'eau, dans le meilleur des cas à l'aide d'animaux. Avec les AEP, cette corvée est allégée en temps et en pénibilité, car l'installation comporte un château d'eau qui distribue l'eau dans des bassins. Les femmes n'ont plus alors qu'à venir y puiser pour les besoins domestiques. L'eau est aussi envoyée dans des abreuvoirs pour les animaux.

- La disponibilité de l'eau en quantité et en meilleure qualité a amélioré l'hygiène de vie des familles, la santé des enfants, et la propreté physique des personnes.
- Les femmes montrent volontiers leurs mains, naguère rugueuses du fait des cordages qu'il faut tirer chaque jour pour puiser l'eau, et qui sont maintenant lisses et douces.



Figure N° 4 : Mini AEP de Tanout, construite en 2015 par le projet

3.2.2. Mesure de la pertinence du Projet « PANA-Résilience-MAECD »

Il s'agira, d'une manière générale, de comparer et mettre en regard, d'une part, l'objectif général, les objectifs spécifiques et les effets du projet, et, d'autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre des populations bénéficiaires qui transparaissent dans les politiques et les stratégies de développement de la République du Niger, du PNUD et dans les OMD.

On peut ainsi noter ce qui suit :

L'atteinte du but ultime du projet et de son objectif intermédiaire contribuera à l'atteinte des OMD notamment l'objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, et de l'objectif 7, cible 9 : prendre en compte les principes de développement durable dans les politiques et les programmes et inverser la perte des ressources environnementales.

Leur atteinte contribuera aussi à l'atteinte du but de l'Initiative 3N, à savoir, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».

Par ailleurs, les principales interventions d'adaptation du projet PANA-Résilience-MAECD ont été considérées lors du processus du PANA comme prioritaires par les acteurs aux échelons national, départemental, communal et villageois. Il en est ainsi des actions devant permettre aux communautés les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, d'accéder : à l'eau, aux intrants agricoles, aux formations spécifiques, aux moyens de production et de conservation, aux informations climatiques et de partager les expériences pour but ultime la réduction de l'insécurité alimentaire.

En outre, les objectifs du PANA-Résiliences-MAECD sont en cohérence avec les objectifs des politiques agricoles de la CEDEAO (ECOWAS) et de l'UEMOA (PAU) qui sont de « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, au développement économique des Etats membres et à la réduction de la pauvreté en milieu rural ».

En plus, le projet PANA-Résilience-MAECD s'inscrit dans les grands documents de politiques et de stratégies adoptés par le Gouvernement du Niger. Ces cadres stratégiques incluent notamment le SRP adopté en 2002, la SDR adoptée en 2003, la Stratégie en matière de changements et de variabilité climatiques et son plan d'actions adopté en 2004, ainsi que le Plan de Développement Economique et Social (PDES) qui constitue le référentiel actuel du Niger en matière de développement. Les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PANA-Résilience-MAECD sont aussi en synergie avec les dispositions des trois conventions post Rio, à savoir : La Convention sur la Lutte contre la désertification (CCD), la Convention sur la diversité biologique (CDB), et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Enfin, le projet PANA-Résilience-MAECD est bien aligné avec le Plan stratégique du PNUD et le programme de coopération entre le PNUD et le gouvernement (UNDAF ; CPD ; CPAP). On note ainsi une concordance dans les objectifs poursuivis et les résultats attendus.

Pour affecter une note de manière rationnelle à ce critère de la pertinence, l'indicateur « Coefficient de pertinence » (CP) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d,). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence	La notation
Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, les besoins et attentes des populations, les défis majeurs du pays	2/2
Facteur « b » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs, axes et activités de l'Initiative des 3N, du SRP, de la SDR et du PDES.	1/1

Facteur « c » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les OMD, les conventions post Rio, l'UNDAF, le CPD et le CPAP).	1/1
Facteur « d » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les objectifs et priorités définis dans les politiques et stratégies régionales de la CEDEAO et de l'UEMOA	1/1

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CP = a + b + c + d = 5$$

Le PANA-Résilience-MAECD a une très bonne pertinence.

3.2.3. Mesure de la durabilité du Projet

La durabilité du projet a été appréciée à travers 6 composantes, à savoir :

- La répliquabilité ou possibilité d'extension du projet ;
- La prise en compte de la dimension environnement et préservation des ressources naturelles ;
- La prise en compte du facteur investissement dans le facteur humain, notamment dans la formation, l'information et la sensibilisation des acteurs et des bénéficiaires ;
- L'appropriation du projet par les bénéficiaires ;
- La participation des bénéficiaires à toutes les étapes du cycle de vie du projet.
- L'accès au micro-crédit : sans le PANA, il faudrait un système de micro-crédit qui permettrait aux bénéficiaires de poursuivre leurs activités.

Ainsi, concernant :

La répliquabilité : L'utilisation des semences améliorées peut être répliquée et étendue, mais sous certaines conditions : le recours effectif à certains outils tels que les « champs écoles », « le village concept », « l'apprentissage par l'exercice » ou « les paysans lumières » qui consiste en une démonstration en milieu paysan et par les paysans. Il reste, cependant, que cette répliquabilité pourrait s'avérer problématique sans un appui quelconque de partenaires ou des structures de l'Etat.

L'utilisation des téléphones portables par les paysans pour diffuser les informations pluviométrique est répliquable, mais à condition que certaines dispositions soient prises, à savoir : l'établissement d'un partenariat avec la Direction de la météorologie nationale ; doter les paysans de pluviomètres et les former à leur lecture ; négocier avec les opérateurs de téléphonie mobile pour la mise en place d'une plateforme d'échange à travers les messages SMS pour que les messages soient à un coût abordable pour les paysans.

Le maraîchage est répliquable, mais aussi sous certaines conditions : Le choix d'un site bien approprié, notamment avec un sol riche ; la proximité s'un point

d'eau ; la capacité des paysans à prendre en charge le coût du matériel aratoire et des intrants.

L'embouche et l'opération de reconstitution de cheptel sont aussi répliquables, mais aux conditions suivantes :

- Réunir et stocker le maximum de fourrage à la fin de la saison hivernale ;
- Acheter les animaux au cours des périodes où le coût est relativement bas sur les marchés locaux ;
- Administrer des soins vétérinaires aux animaux ;
- Engraisser les animaux sur une période n'excédant pas six mois avant de les revendre ;
- Acheter des moutons maigres en fin de croissance pour l'embouche ;
- Jauger le marché local avant la revente ;
- Verser un capital de 30.000 FCFA et une cotisation de 5.000 FCFA au comité de gestion sur chaque animal vendu ;
- Garder l'argent dans un compte d'épargne si le moment n'est pas favorable à la reconduction de l'activité.

La prise en compte de la dimension environnement : Le projet prend largement en compte la dimension environnement et préservation des ressources naturelle. Le cas de l'intervention du projet dans un village de la commune de Roumbou est illustratif à cet égard. Il s'y est effectué la construction de cordons pierreux pour arrêter l'érosion hydrique et favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol, une plantation d'arbres pour végétaliser le sol. La berge d'une mare a été traitée pour protéger le village contre les inondations.

La formation et information : Le projet a organisé la formation des maraîchers en techniques de maraîchage, les paysans observateurs en lecture des pluviomètres, les femmes en embouche ovine et les multiplicateurs de semences en production de semences améliorées, etc.

L'appropriation du projet par les bénéficiaires : Dans différents sites d'intervention, on constate que les bénéficiaires sont organisés en groupements villageois ou en comités de gestion pour prendre en charge le fonctionnement des sites maraîchers, des AEP, des boutiques d'intrants, etc.

La participation des bénéficiaires à tous les niveaux du cycle de vie du projet : on a pu constater que les bénéficiaires ont participé à la définition des activités à conduire, à la gestion des infrastructures et installations et au suivi-évaluation en tant que source d'information.

L'accès au crédit : le projet a appuyé les bénéficiaires d'embouche, de maraîchage, et d'autres activités, à ouvrir des comptes dans des institutions de microcrédit. Le fait d'avoir un compte permet de bénéficier de crédit qui pourrait être utilisé comme capital ou fonds de roulement pour la suite des activités, même sans l'appui du projet.

Pour ce critère de la durabilité, l'indicateur « Coefficient de durabilité » (CD) a été utilisé. Ce coefficient se décompose en six facteurs (a, b, c, d, e, f). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité	La notation
Facteur « a » : degré de prise en compte de la dimension environnement	1/1
Facteur « b » : degré ou importance des activités de formation, d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités	1/1
Facteur « c » : degré de participation ou d'implication des bénéficiaires à la mise en œuvre du projet	0,5/1
Facteur « d » : degré d'appropriation ou d'utilisation par les bénéficiaires des outils élaborés ou fournis par le projet	0,5/0,5
Facteur « e » : degré de reproductibilité ou répliquabilité du projet	0/1
Facteur « f » : accès au crédit	0,5/0,5

Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CD = a + b + c + d + e + f = 3,5/5$$

Le projet a une durabilité bonne à moyenne. Ceci est à apprécier en tenant compte du fait que le projet s'est exécuté sur une période relativement courte, à savoir 2,5 ans.

3.2.4. Mesure du degré de prise en compte du genre

Le projet a eu recours au système de quotas et de discrimination positive pour favoriser les femmes, notamment dans :

- L'attribution des bénéfices d'une activité : 100% des bénéficiaires des activités d'AGR (embouche ovine, reconstitution du cheptel, unités de transformation agropastorales) sont des femmes ; tandis que 80% des bénéficiaires des activités de maraîchage et de couture sont des femmes, contre 20% constitués des hommes.

- L'appartenance aux comités de gestion : au moins 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes est exigé dans la représentativité des membres des comités de gestion, notamment dans les activités de multiplication des semences améliorées et au niveau de la gestion des banques d'intrants agricoles.

Le projet a fait la promotion des structures féminines (groupements féminins) ainsi que la mise en place des comités de gestion (COGES).

Pour la dimension du genre, l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) a été utilisé pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation
Facteur « a » : degré d'intégration de la dimension genre lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du projet	3/3
Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme et à l'émergence des mécanismes d'inclusion	2/2

Le Coefficient Genre (CD) s'obtient ainsi qu'il suit : $CD = a + b = 5$

Le projet a une très bonne prise en compte de la dimension genre.

3.2.5. Mesure de l'efficacité du Projet

Il a fallu, pour mesurer l'efficacité du projet, établir le rapport entre les prévisions et les réalisations.

L'efficacité du projet a été appréciée à trois niveaux :

- Le taux d'atteinte des objectifs (TAO)
 $TAO = \text{objectifs atteints} / \text{objectifs fixés au départ} \times 100$
- Le taux obtention des résultats (TOR) :
 $TOR = \text{Résultats obtenus} / \text{Résultats attendus} \times 100$
- Le taux de réalisation des activités (TRA) :
 $TRA = \text{Activités réalisées} / \text{Activités prévues} \times 100$

L'efficacité globale (TEG) du projet s'apprécie en combinant ces trois niveaux. Une pondération a été cependant introduite pour accorder plus d'importance à l'efficacité dans l'atteinte des objectifs et l'obtention des résultats, au détriment de l'efficacité dans la réalisation des activités.

$$TEG = (TAO \times 2) + (TOR \times 2) + (TRA \times 1) / 5$$

a) - Le taux d'atteinte des objectifs (TAO)

En termes d'objectifs, la cible visée en fin de projet, pour les atteindre, était d'avoir au moins 2 mesures d'adaptation aux changements climatiques de promues, et 5 autres qui voient leur performance améliorée.

En fin de projet on constate que cinq (5) mesures ont été effectivement promues à savoir :

- L'utilisation des semences améliorées ;
- Le maraîchage ;
- La formation en fabrication des aliments bétail ;
- La réalisation des mini-adductions d'eau potable (AEP) ;

- La promotion de l'accès à la terre aux femmes, à travers des actes de mise à disposition ou de prêt.

On peut en conclure que les objectifs ont été entièrement atteints.

Le taux d'atteinte des objectifs (TAO) est donc de 100%.

b) - Le taux d'obtention des résultats (TOR)

Au niveau du Résultat N°1, trois cibles devaient être réalisées pour permettre son obtention.

Ces cibles l'ont-elles été ?

Cible N°1 : Au moins 5% des producteurs, et parmi eux 25% de femmes, dans les sites d'intervention, ont accès aux intrants agricoles et ont testé l'utilisation de fertilisants organiques et la gestion intégrée des parasites culturaux.

A la fin du projet, il y a eu 25.283 producteurs, dont 8.427 femmes, qui ont accès aux intrants agricoles. Et 6.444 personnes, dont 3.350 femmes, ont accès à l'eau.

Cette cible C1 du R1 est réalisée.

Cible N°2 : A la fin du projet au moins 2 systèmes d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels.

A la fin du projet, il y a eu deux (2) mini-AEP qui ont été réalisées à Kombaki (Roumbou) et Maïdachi (Tanout).

Cette cible C2 du R1 est réalisée.

Cible N°3 : A la fin du projet, au moins 100 m de berges de kori à Roumbou auront été stabilisés.

A la fin du projet il y a eu 200 mètres linéaires de berges de koris qui ont été stabilisés, avec 183 mètres de digue de protection et le sur creusage d'une mare de 1m25 de profondeur, le tout accompagné de la plantation de quelques arbres.

Cette cible C3 du R1 est réalisée.

On peut donc estimer que, trois cibles sur trois ayant été réalisées, le résultat N°1 a été entièrement obtenu.

Le taux d'obtention du R1 (TOR1) est donc de 100%.

Au niveau du Résultat N° 2, trois cibles devaient être réalisées pour permettre de l'obtenir.

Ces cibles l'ont-elles été ?

Cible N° 1 : A la fin du projet, près de 50% des producteurs et communautés, et parmi eux 50% de femmes, sont informés sur les Changements Climatiques à travers les radios rurales et la plateforme SMS et utilisent des informations météorologiques à plus long terme.

A la réalisation à la fin du projet, il y a eu 25.283 producteurs, dont 8.427 femmes, qui ont été informés sur les Changements Climatiques à travers les radios communautaires et la plateforme des messages SMS.

La cible C1 du R2 est réalisée.

Cible N° 2 : A la fin du projet, au moins 10 staffs des services déconcentrés de l'hydraulique et 2 comités de gestion de l'eau, et parmi eux 10% de femmes, disposent d'outils de gestion des risques climatiques intégrés dans la planification et la gestion de l'eau.

A la réalisation à la fin du projet, il y a eu trente (30) gestionnaires de l'eau qui ont été formés. Deux comités de gestion de l'eau ont été mis en place à Kombaki (Roumbou) et à Maïdachi (Tanout). Les deux comités sont composés de douze (12) membres, dont quatre (4) femmes.

La cible C2 du R2 est réalisée.

Cible N° 3 : Au moins 50% des comités ont amélioré la gestion des AGR, et diversifié leurs sources de revenus.

A la réalisation à la fin du projet il y a eu 92 comités de gestion qui sont créés, dont 79 sont gérés par des femmes, soit 79% et ont améliorés la gestion des AGR grâce aux formations (alphabétisation et vie associative, fabrication d'aliments pour bétail etc.).

La cible C3 du R2 est réalisée.

On peut donc estimer que, trois cibles sur trois ayant été réalisées, le résultat N°2 a été entièrement obtenu.

Le taux d'obtention du R2 (TOR2) est donc de 100%.

Au niveau du Résultat N° 3, deux cibles devaient être réalisées pour permettre de l'obtenir.

Ces cibles l'ont-elles été ?

Cible N°1 : Au moment de l'achèvement du projet, au moins 5 bonnes pratiques générées par le projet seront accessibles aux communautés, dont 25% de femmes, dans leur langue locale.

A la réalisation à la fin du projet, il y a quatre (4) bonnes pratiques qui ont été répertoriées et publiés dans un Guide.

Le taux de réalisation de cette cible C1 su R3 est ainsi de 80 %.

Cible N°2 : Au moins 1000 livrets et guides scolaires de base 1, 2 et moyen sur les CC sont mis à la disposition des établissements scolaires des sites du projet.

A la réalisation à la fin du projet, il y a eu cinq mille (5000) livrets et guide scolaires sur les CC qui ont été édités et mis à la disposition des établissements scolaires des communes d'intervention du projet.

Cette cible C2 du R3 a été réalisée entièrement, à 100%

On peut donc estimer que, une cible ayant réalisée à 80% et une autre à 100% le résultat N°3 a été obtenu à 90%.

Le taux d'obtention du R3 (TOR3) est donc de 90%. Globalement, le taux d'obtention des trois résultats attendus est :

$$\text{TOR Global} = \text{TOR1} + \text{TOR2} + \text{TOR3} / 3 = 100 + 100 + 90 / 3 = 96,6 \%$$

C) - Le taux de réalisation des activités (TRA)

Au niveau du résultat immédiat N°1, il y a 10 activités prévues dont huit ont été effectivement réalisées. Le résultat immédiat N°2 compte 14 activités prévues dont 13 réalisées ; le résultat immédiat N°3 16 activités dont 16 réalisées.

Le taux de réalisation global des activités (TRA) est :

$$\text{TRA} = 37 \text{ activités réalisées} / 40 \text{ activités prévues} \times 100 = 90\%$$

Il faut combiner, à la fois, le niveau d'atteinte des objectifs, d'obtention des résultats et de réalisation des activités pour appréhender l'efficacité globale du projet. Pour ce faire, l'indicateur du « taux d'efficacité » (TE) a été utilisé. Ce taux se décompose en trois facteurs (a, b, c) tels que spécifiés ci-dessous. Il se calcule ainsi qu'il suit :

Facteur d'appréciation du niveau d'efficacité	Notation
Facteur « a » : Degré de réalisation des activités	90%
Facteur « b » : Degré d'obtention des résultats attendus	96,6%
Facteur « c » : Degré d'atteinte des objectifs préalablement fixés	100%
Taux d'efficacité globale (TEG)	96,6%

Le taux d'efficacité (TEG) s'est obtenu ainsi qu'il suit :

$$\text{TEG} = (\text{TAO} \times 2) + (\text{TOR} \times 2) + (\text{TRA} \times 1) / 5$$

$$\text{TEG} = a + (bx2) + (cx2) / 5 = 90 + (96,6 \times 2) + (100 \times 2) / 5 = 96,6\%$$

On en conclue que le projet PANA-Résilience-MAECD a une très bonne efficacité.

Tableau N° 1 : Les performances réalisées

Résultats	Indicateur*	Données de Base	Cibles	Cibles atteintes
<p>Objectif Intermédiaire :</p> <p>Renforcer la capacité d'adaptation des secteurs agricole et de l'eau pour gérer les risques additionnels posés par les changements climatiques</p>	<p>Nombre de mesures d'adaptation à long terme, mises en œuvre, et qui permettent d'accroître la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la disponibilité en eau.</p>	<p>Dans le cadre du projet PANA FEM, près de 17 mesures d'adaptation ont été mises en œuvre. Cependant, compte tenu de la situation sécuritaire toutes les mesures d'adaptation prévues n'ont pu être mises en œuvre à cause du désengagement de certains partenaires, Par ailleurs, celles déjà promues méritent un renforcement du point de vue de leur performance et durabilité.</p>	<p>D'ici la fin du projet, au moins 2 mesures d'adaptation auraient été promues et 5 autres verront leur performance améliorée</p>	<p>Cinq (5) mesures promues :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utilisation des semences améliorées ; -Techniques de maraîchage ; -Formation en fabrication des aliments bétail ; -Réalisation des mini-adductions d'eau potable (AEP) ; -Promotion de l'accès à la terre aux femmes, à travers des actes de mise à disposition ou de prêt ; <p>Sept (7) mesures à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Techniques d'utilisation des semences améliorées ; -Utilisation des téléphones portables dans la diffusion des informations météorologies et agro météorologiques ; -Formation en alphabétisation des communautés ; -Formation des animateurs post-alphabétisation ; -Mobilisation sociale des communautés bénéficiaires des centres alphabétisation-sensibilisation -Formation en maintenance des matériels de maraîchage ; -Information-sensibilisation des décideurs sur les coûts de l'adaptation
<p>Résultat 1 :</p> <p>La résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés victimes de l'insécurité alimentaire, est renforcée pour leur permettre de faire face aux changements climatiques</p>	<p>1.1. Nombre de communautés vulnérables, désagrégées par genre, ayant accès aux intrants agricoles et à l'eau</p>	<p>Les producteurs ont des difficultés à se procurer des intrants compte tenu de relatif monopole par les entrepreneurs locaux, le manque de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le manque d'infrastructures de stockage, une récente augmentation du prix des produits manufacturés et l'enclavement des villages.</p>	<p>A la fin du projet au moins 5% des producteurs, parmi eux 25% de femmes dans les sites d'intervention ont accès aux intrants agricoles et ont testé l'utilisation de fertilisants organiques et la gestion intégrée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 25.283 producteurs, dont 8.427 femmes, ont accès aux intrants agricoles. - 6.444 personnes, dont 3.350 femmes, ont accès à l'eau

Résultats	Indicateur*	Données de Base	Cibles	Cibles atteintes
	1.2. Nombre de kori traités	<p>Par ailleurs, le nombre de systèmes d'approvisionnement en eau potable existants est insuffisant par rapport aux besoins des populations, et bon nombre d'entre eux ont besoin d'entretien.</p> <p>A Roubou, aucun gabion ni barrage n'a été construit aux endroits où l'effondrement des berges de kori, dû aux inondations, constitue une menace pour les infrastructures villageoises et les terres agricoles.</p>	<p>des parasites culturaux</p> <p>A la fin du projet au moins 2 systèmes d'adduction d'eau sont construits et fonctionnels</p> <p>A la fin du projet au moins 100 m de berges de kori à Roubou auront été stabilisés</p>	<p>Deux (2) mini-AEP ont été réalisées à Kombaki (Roubou) et Maïdachi (Tanout).</p> <p>2000 mètres linéaires de berges de kori ont été stabilisés, avec 183 mètres de digue de protection et le sucreusage d'une mare de 1m25 de profondeur, le tout accompagné de la plantation de quelques arbres.</p>
<p>Résultat 2 :</p> <p>La capacité institutionnelle du secteur de l'agriculture et de l'eau est renforcée, notamment les services d'information et de vulgarisation, pour faire face aux changements climatiques, y compris la variabilité du climat</p>	2.1 Nombre de communautés et personnel techniques, désagrégées par genre, ayant accès aux informations climatiques et aux outils de gestion des risques dans le secteur de l'eau	<p>Les systèmes d'information climatique est peu performant compte tenu du niveau faible d'équipements des radios rurales et que les informations recueillies sont faiblement restituées à la DNM et un retour de l'information traitée vers le producteur n'est pas toujours réalisé</p> <p>Des ateliers de formation sur l'intégration des informations météorologiques et agro météorologiques ont été</p>	<p>A la fin du projet près de 50% des producteurs et communautés, parmi eux 50% de femmes, sont informés sur les CC à travers les radios rurales et la plateforme SMS et utilisent des informations météorologiques à plus long terme.</p> <p>A la fin du projet, au moins 10 staffs</p>	<p>25.283 producteurs, dont 8.427 femmes, ont été informés sur les CC à travers les radios communautaires et la plateforme des messages SMS.</p> <p>Trente (30) gestionnaires de l'eau ont été formés le ministère de l'Hydraulique. Deux comités de gestion de l'eau ont été mis en place à Kombaki (Roubou) et à Maïdachi (Tanout). Les</p>

Résultats	Indicateur*	Données de Base	Cibles	Cibles atteintes
	2.2 Nombre de comités gérés par les femmes et jeunes ayant assuré une gestion performante de leurs activités et diversifié leurs activités d'AGR	<p>organisés dans les huit (8) communes du projet pour améliorer la prise de décisions en matière d'activités agropastorales. Les gestionnaires de l'eau ne disposent pas encore d'outils de gestion des risques leur permettant de faire face aux risques que les changements climatiques pourraient avoir sur la gestion de l'eau</p> <p>Les femmes et jeunes sont engagés dans des ARG destinés à renforcer leur résilience. Cependant, la performance des AGR est faible compte tenu de la capacité limitée des bénéficiaires à assurer leur gestion durable. Par ailleurs, les femmes et jeunes sont toujours occupés par leurs fonctions de production et de reproduction. Ils disposent de peu d'espace pouvant leur permettre de vaquer à d'autres activités stratégiques (AGR, réunion, formation, etc.).</p>	<p>des services déconcentrés de l'hydraulique et 2 comités de gestion de l'eau, parmi eux 10% de femmes, disposent d'outils de gestion des risques climatiques intégrés dans la planification et la gestion de l'eau</p> <p>Au moins 50% des comités ont amélioré la gestion des AGR, et diversifié leurs sources de revenus</p>	<p>deux comités sont composés de douze (12) membres, dont quatre (4) femmes.</p> <p>92 comités de gestion sont créés dont 79 sont gérés par des femmes soit 79%et ont améliorés la gestion des AGR grâce aux formations (alphabétisation et vie associative, fabrication aliment bétail etc).</p>
Résultat 3:	3.1. Nombre de produits sur les	L'appropriation des résultats et des expériences du projet	Au moment de l'achèvement du	Quatre (4) bonnes pratiques ont été répertoriées et publiées dans un Guide.

Résultats	Indicateur*	Données de Base	Cibles	Cibles atteintes
La composante leçons apprises et gestion du savoir est créée.	<p>résultats et expériences acquises par le projet accessibles aux communautés locales</p> <p>3.2 Nombre d'outils éducationnels sur les changements climatiques disponibles au niveau des établissements scolaires</p>	<p>est faible au niveau local compte tenu du fait que bon nombre de produits de communication sont en français et donc pas accessibles aux non-initiés de la langue.</p> <p>Les Inspecteurs et Conseillers pédagogiques de base 1 et les Directeurs d'écoles primaires des communes d'interventions du projet ont bénéficié des sessions de sensibilisation sur les risques et opportunités liés au changement climatique. Mais ils ne disposent pas d'outils leur permettant d'intégrer les connaissances dans les enseignements.</p>	<p>projet, au moins 5 bonnes pratiques générées par le projet seront accessibles aux communautés, dont 25% de femmes, dans leur langue locale.</p> <p>Au moins 1000 livrets et guide scolaire de base 1, 2 et moyen sur les CC mis à la disposition des établissements scolaires des sites du projet.</p>	<p>Cinq mille (5000) livrets et guide scolaires sur les CC ont été édités et mis à la disposition des établissements scolaires des communes d'intervention du projet.</p>

Source : Rapports du projet PANA-MAECD

3.2.6. Mesure de l'efficacité du Projet

L'analyse de l'efficacité s'est faite par la mesure du rapport entre les résultats obtenus et les moyens financiers utilisés. Le taux d'exécution financière, au vu des tableaux ci-dessous, est 100%.

$$\text{TEXF} = 1.284.173.098 / 1.284.173.098 \times 100 = 100\%$$

Tableau N° 2 : SITUATION FINANCIERE DES DEPENSES DANS ATLAS DU PNUD - PANA-ACDI DE 2014-2015 EN DOLLARS

EMPLOIS			
ELEMENTS	ANNEE 2014	ANNEE 2015	TOTAL
Activités 1	431,15	515 153,27	985 584,42
Activités 2	706,39	525 320,37	1 018 026,76
Activités 3	364,55	98 354,85	260 719,40
Activités 4	638,70	176 341,91	364 980,61
TOTAL	1 314 140,79	1 315 170,40	2 629 311,19

Tableau N° 3 : SITUATION FINANCIERE AVANCE DE FONDS RECUS - PANA-ACDI DE 2014-2015 EN FCFA

EMPLOIS			RESSOURCES				
ELEMENTS	ANNEE 2014	ANNEE 2015	TOTAL	ELEMENTS	ANNEE 2014	ANNEE 2015	TOTAL
Activités 1	218 997 115	296 058 959	515 056 074	Activités 1	217 776 498	294 044 846	511 821 344
Activités 2	225 004 807	311 014 356	536 019 163	Activités 2	231 580 259	283 543 361	515 123 620
Activités 3	71 347 755	41 852 860	113 200 615	Activités 3	70 296 405	53 308 492	123 604 897
Activités 4	73 580 510	46 316 736	119 897 246	Activités 4	69 277 025	64 346 212	133 623 237
TOTAL	588 930 187	695 242 911	1 284 173 098	TOTAL	588 930 187	695 242 911	1 284 173 098

Source : rapports financiers du projet PANA-MAECD

En rappel, comme calculé ci-dessus, on a :

- Taux de réalisation des activités : 90% ;
- Taux d'obtention des résultats : 96,6% ;
- Taux d'atteinte des objectifs : 100%.

Pour le critère de l'Efficacité, l'indicateur « Taux d'efficacité » (TEF) a été utilisé. Il met en rapport le taux d'exécution physique et le taux d'exécution financière. Il prend en compte trois facteurs, tels que spécifié dans le tableau ci-après.

Facteur d'appréciation de l'efficience	Notation
Facteur « a » : Degré d'efficience par rapport à la réalisation des activités : TEF1 = 90% / 100%	90%
Facteur « b » : Degré d'efficience par rapport à l'obtention des résultats : TEF2 = 96,6% / 100%	96,6%
Facteur « c » : Degré d'efficience par rapport à l'atteinte des objectifs : TEF 3 = 100% / 100%	100%
Taux d'efficience globale (TEFG)	96,6%

L'efficience globale (TEFG) du projet s'apprécie en combinant ces trois niveaux. Une pondération a été introduite pour accorder plus d'importance à l'efficience dans l'atteinte des objectifs et l'obtention des résultats, au détriment de l'efficience dans la réalisation des activités.

$$\text{TEFG} = \text{TEF1} + (\text{TEF2} \times 2) + (\text{TEF3} \times 2) / 5.$$

$$\text{TEFG} = 90 + (96,6 \times 2) + (100 \times 2) / 5 = 96,6\%.$$

Le taux d'efficience global est de 96,6%. On en conclue que le projet a une très bonne efficience.

IV – LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

Les leçons apprises de l'activité de production et diffusion de semences améliorées résistantes à la sécheresse sont les suivantes :

- La pratique a reçu un bon accueil du fait que les paysans et les services techniques sont à la recherche de solutions d'adaptation aux risques climatiques et de gestion de la fertilité des sols.
- L'appui en intrants a été un facteur de réussite.
- Certaines activités entrant dans le cadre de la multiplication de semences sont prises en charges par les communes, ce qui est un gage de durabilité et de pérennisation.
- L'approche de « faire-faire », de « tâche d'huile » de dialogue et de gestion adaptative/participative des bénéficiaires a été opérante et a permis l'adoption des technologies d'adaptation grâce à la formation des bénéficiaires.
- Les conditions de durabilité du projet sont créées avec l'implication plus forte des multiplicateurs de semences, l'intégration du changement climatique dans les plans de développement communaux et le renforcement des capacités des groupements de producteurs.
- Les activités génératrices de revenus (AGR) répondent véritablement à une attente et un besoin des populations qui en tirent de grands bénéfices.
- La capacité financière des producteurs est trop faible pour leur permettre d'accéder facilement aux intrants, aux équipements agricoles et aux techniques d'irrigation.
- Les moyens humains, matériels et financiers sont insuffisants pour une diffusion et extension des semences améliorées.

L'utilisation des téléphones portables pour la diffusion des informations agro météorologiques a fait apparaître de bonnes leçons et pratiques, à savoir :

- La bonne collaboration des services de la météorologie nationale et des opérateurs de téléphonie est nécessaire et indispensable pour un fonctionnement efficace et efficient du système.
- Les paysans observateurs de pluviomètres ont manifesté une forte adhésion à la pratique en acceptant notamment de supporter le coût de la communication pour transmettre les informations pluviométriques par SMS.
- L'engagement des communes à pérenniser la pratique, en incluant la prise en charge des coûts de communication et même l'achat de nouveaux téléphones dans leurs budgets.
- L'analphabétisme des paysans observateurs de pluviomètres a été un grand handicap et une contrainte majeure au cours du projet et en sera encore à l'avenir.
- La faiblesse de la couverture téléphonique dans certaines zones d'intervention du projet constitue aussi une forte contrainte la prospérité et l'expansion de la pratique.

Le maraîchage a eu également ses leçons et bonnes pratiques :

- Le maraîchage a reçu un bon accueil du fait que les paysans et les services techniques sont à la recherche de solutions d'adaptation aux risques climatiques et de gestion de la fertilité des sols.
- L'encadrement et le suivi apportés par le projet ont permis aux maraîchers de bénéficier de tous les conseils nécessaires dans la mise en œuvre de leur activité de maraîchage.
- Il y a eu une forte implication des femmes qui sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques.
- Les femmes ont acquis un leadership grâce aux revenus qu'elles tirent de l'activité de maraîchage et leur organisation en groupement.
- Toutefois, les superficies affectées aux bénéficiaires sont petites, ainsi que le nombre de bénéficiaires par rapport aux demandeurs.

Les leçons à tirer de l'embouche sont :

- Les activités d'embouche et de reconstitution de cheptel connaissent un succès au niveau des femmes qui les pratiquent.
- Les bénéficiaires maîtrisent les techniques et les cycles de renouvellement des animaux.
- Les femmes tirent un bénéfice qui leur permet de maintenir l'équilibre familial et d'investir dans d'autres AGR.
- Tous les groupements ayant bénéficié de l'appui du projet continuent à perpétuer les activités.
- Cependant, le nombre de bénéficiaires reste bien inférieur à celui des demandeurs (demandes fortes par rapport aux ressources financières disponibles).

V – CONTRAINTES ET INSUFFISANCES

Les principales contraintes et insuffisances observées ont été les suivantes :

- La faible accessibilité financière des producteurs aux intrants et aux équipements agricoles.
- La faible capacité des producteurs agricoles à accéder aux techniques d'irrigation des cultures et à leur utilisation.
- L'insuffisance des moyens humains, matériels, financiers et techniques pour pratiquer et diffuser les bonnes pratiques.
- L'analphabétisme de certains producteurs observateurs de pluviomètres.
- La faiblesse de la couverture téléphonique dans certaines zones d'intervention du projet.
- L'insuffisance de temps accordé à la formation des paysans observateurs des pluviomètres sur les techniques de codage des informations météorologiques et agro météorologiques.
- L'insuffisance des points d'eau pour beaucoup de sites.
- Le tarissement précoce des mares.
- Le tarissement précoce et l'inondation des puits maraîchers.
- Les attaques parasitaires.
- L'insuffisance des intrants agricoles au regard des superficies que les paysans voudraient traiter.
- Les risques d'inondation de certains sites en saison des pluies.
- Les difficultés d'accès à l'eau pour la pratique des cultures irriguées.
- L'insuffisance des terrains aménagés.
- Le manque de débouchés en période de récolte des légumes.
- Une faible capacité des producteurs maraîchers à accéder et à utiliser les techniques d'irrigation des cultures.
- Une insuffisance des moyens pour diffuser la bonne pratique de maraîchage.
- Les difficultés d'exhaure l'eau car les puits sont profonds, environ 200 mètres de profondeurs.
- Le manque de charrettes pour transporter les produits maraîchers des champs en villes et aux marchés.
- Les problèmes d'écoulement de la pomme de terre.
- Les insectes empêchent la germination des cultures.
- Les formations sont insuffisantes pour utiliser convenablement les pesticides.
- Pas de disponibilité des pesticides.
- Il y a des moulins mais pas de décortiqueuses.
- Les semences de pomme de terre ne sont pas disponibles.
- Pas d'électricité dans plusieurs localités.
- Les maladies animales sont nombreuses et il n'y a pas de vaccination assez large des animaux.
- La disponibilité des ressources financières ne cadre pas avec le programme technique et opérationnel. Souvent c'est à la fin du premier trimestre ou au début du 2^{ème} trimestre que les ressources arrivent.

VI - RECOMMANDATIONS

Recommandations adressées au PNUD et au Gouvernement du Niger

Renouveler le projet PANA-Résilience-MAECD, au vu du bon accueil que les populations bénéficiaires lui ont réservé, compte tenu de l'important impact qu'il a eu dans l'amélioration des conditions de vie des paysans, et en considération de l'épanouissement des femmes qu'il a provoqué. Prendre en compte, notamment, au cours de la prolongation souhaitée, les considérations suivantes :

- Etendre la zone d'intervention du projet : La phase du projet qui se termine a couvert 8 sur 265 communes. L'extension devra concerner les 8 communes bénéficiaires de départ, pour une question de consolidation des acquis et de capitalisation des expériences, et s'étendre ensuite sur d'autres nouvelles communes.
- Prendre en compte un nouveau volet relatif à la migration et à l'exode rural. En effet, ce phénomène prend de l'ampleur au Niger et vide les campagnes de bras valides nécessaires au développement rural.
- Promouvoir la généralisation et l'intensification de la pratique de la culture maraîchère, à la fois pendant la saison sèche et la saison des pluies.
- Renforcer l'acquis des pluviomètres et des paysans observateurs en installant des stations météorologiques qui pourront donner, en plus des données pluviométriques, d'autres données sur la température, l'ensoleillement, etc.
- Prendre en compte les questions d'urgence dans le projet. Avoir, ainsi, des objectifs de l'immédiat et du court terme, en plus de ceux de moyen et long terme.
- Prévoir la formation de vaccinateurs villageois choisis parmi les paysans afin de résoudre la question de la prévalence des maladies animales qui déciment les troupeaux.
- Renforcer l'accès à l'eau en mettant davantage l'accent sur les forages, les mini-AEP et les pompes solaires.
- Promouvoir les énergies renouvelables dans le maraîchage.
- Elargir la liste des pratiques d'AGR à promouvoir.

Recommandations adressées au Gouvernement et à ses services techniques

- Prendre en compte et valoriser, dans les interventions futures du projet dans le domaine des changements climatiques, les connaissances, pratiques et techniques endogènes, déjà utilisées par les producteurs pour s'adapter aux effets des changements climatiques. Cet existant endogène devra ensuite être capitalisé, valorisé et vulgarisé.
- Fixer, lors de la formulation de la phase suivante du projet, des objectifs de développement qui dépassent les questions d'autoconsommation et de subsistance alimentaire pour viser l'exportation, la transformation et la conquête des marchés locaux, régionaux, voire internationaux. Pour ce faire, il est recommandé de créer une chaîne de valeur, une interconnexion des filières se situant en amont et en aval de la production maraîchère et de

l'embouche/reconstitution de cheptel. Il est ainsi suggéré de prendre en compte les problèmes de transports des produits agricoles, d'approvisionnement en intrants, de commercialisation et de transformation des produits maraîchers et animaux. Il faudrait, à cet effet :

- Prévoir une structure spécifique chargée de la commercialisation des produits maraîchers, ainsi qu'une chaîne d'écoulement des produits maraîchers allant du village, au département jusqu'au niveau national.
- Prendre en compte dans l'appui accordé par le projet, un volet « moyens de transport des produits maraîchers », notamment l'acquisition de charrettes.
- Prendre en compte la question des engrais pour restaurer la fertilité des sols. Les engrais minéraux ne suffisent pas, il faut aussi de la fumure organique. Un appui du projet est sollicité dans ce sens.
- Mettre en place une Maison du paysan devrait permettre aux producteurs de s'organiser et se concerter pour résoudre les problèmes de production ainsi que les problèmes connexes.

Considérer positivement certaines requêtes spécifiques des producteurs et des agents des services techniques partenaires, à savoir :

- Des machines à broyer la paille pour les éleveurs.
- Des fascicules en langue à l'usage des producteurs de semences.
- Le relèvement des per diem donnés par le PNUD à la hauteur de ceux payés par l'Etat.

Recommandations adressées au PNUD

En attendant la formulation d'une phase de continuation et pour éviter toute rupture d'encadrement des populations (donc pour éviter la perte des acquis du projet) il est proposé que les activités minimales suivantes soient poursuivies d'ici fin 2017 :

- Le suivi-supervision des activités du projet : il est nécessaire que pendant la phase transitoire, un suivi-supervision des activités mises en œuvre par le projet puisse toujours être développées par le CNEDD et le PNUD pour apporter des conseils, un soutien et une assistance techniques aux populations. Ainsi, les populations ne seront pas brusquement laissées à elles même.

- La poursuite des AGR commencées : Les AGR sont des activités très sollicitées par les populations par ce qu'elles leurs procurent des revenus avec lesquels elles résolvent leurs problèmes de santé, d'alimentation et d'éducation des enfants. Ces AGR devraient donc continuer à être soutenues.

- Les semences améliorées : l'utilisation des semences améliorées a eu, comme on l'a vu, une incidence positive sur l'accroissement des rendements et des revenus agricoles, sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations. Il est indiqué, de ce point de vu, qu'il n'y ait pas d'interruption dans la pratique de l'activité. Un appoint dans ce domaine permettra de capitaliser et consolider les bonnes pratiques.

VII- PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Constats/Observations/ Commentaires	Recommandations	Commentaires du PNUD	Actions planifiées	Dates cibles	Responsables		Etat de mise en œuvre
					Unités	Personnes	
Le projet PANA-Résilience-MAECD a eu un impact important sur les conditions de vie des populations : amélioration des rendements, des revenus, de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau potable, de la santé et de l'éducation. Il est pertinent car il est aligné au PDES, aux OMD/ODD, à l'UNDAF, etc.	Renouveler le projet PANA-Résilience-MAECD, au vu du bon accueil que les populations bénéficiaires lui ont réservé, compte tenu de l'important impact qu'il a eu dans l'amélioration des conditions de vie des paysans, et en considération de l'épanouissement des femmes qu'il a provoqué.	Le Gouvernement, avec l'appui du PNUD, envisage de consolider et d'étendre les acquis du projet à d'autres communes en tenant compte des questions d'urgence	Formuler un document de programme national (Prodoc) d'adaptation au changement climatique à soumettre aux partenaires (y compris au Fonds Vert pour le Climat), pour recherche de financement	Mars 2017	PNUD CNEDD	A.Soumaila M. Lawali M. Kamayé	En cours
Les paysans, confrontés aux effets des changements climatiques, ont imaginé et utilisent des connaissances de leur terroir pour s'y adapter. Il est important de prendre en compte ces pratiques endogènes, à conjuguer avec les connaissances exogènes.	Prendre en compte et valoriser, dans les interventions futures du projet dans le domaine des changements climatiques, les connaissances, pratiques et techniques endogènes, déjà utilisées par les producteurs pour s'adapter aux effets des changements climatiques. Cet existant endogène devra ensuite être capitalisé, valorisé et vulgarisé.	Cette recommandation est déjà prise en compte par le SE/CNEDD et ses partenaires, notamment au travers du Cadre de Concertation des acteurs intervenant dans le domaine de l'adaptation au changement climatique	Prévoir, dans le Prodoc du programme national d'adaptation au changement climatique, une composante « Capitalisation, diffusion de bonnes pratiques »				
La question du développement doit être appréhendée sous m'angle de la connexion des filières entre elles et au marché local, régional et international. Il faut donc que les questions en amont et en aval de la production soient traitées, notamment les questions d'approvisionnement, de	Fixer, lors de la formulation de la phase suivante du projet, des objectifs de développement qui dépassent les questions d'autoconsommation et de subsistance alimentaire pour viser la puissance alimentaire, la conquête des marchés locaux, régionaux, voire internationaux. Pour ce faire, il est recommandé de créer une chaîne de	Cette recommandation sera prise en compte lors de la formulation du Prodoc du programme national d'adaptation au changement climatique	Prévoir un volet «Promotion de chaînes de valeur » dans le Prodoc du programme national d'adaptation au changement climatique				

commercialisation et de transformation.	valeur, une interconnexion des filières se situant en amont et en aval de la production maraîchère et de l'embouche/reconstitution de cheptel. Il est ainsi suggéré de prendre en compte les problèmes de transports des produits agricoles, d'approvisionnement en intrants, de commercialisation et de transformation des produits maraîchers et animaux. Il faudrait, à cet effet :						
La mise en œuvre du projet a mis en exergue des difficultés spécifiques et des besoins nouveaux, qui, s'ils ne sont pas pris en considération, pourraient plomber l'atteinte des objectifs	<p>Considérer positivement certaines requêtes spécifiques des producteurs et des agents des services techniques partenaires, à savoir :</p> <p>Des machines à broyer la paille pour les éleveurs. Des fascicules en langue à l'usage des producteurs de semences.</p> <p>Le relèvement des per diem donnés par le PNUD à la hauteur de ceux payés par l'Etat</p>	<p>Les questions d'équipement en broyeurs de paille et de fascicules seront prises en compte lors de la formulation du Prodoc du programme national d'adaptation au changement climatique</p> <p>Le rehaussement du taux de per diem ne relève pas du Projet PANA, ni du PNUD mais du gouvernement et du SNU dans son ensemble</p>	Prendre en compte les besoins spécifiques des producteurs dans le prodoc du programme national d'adaptation au changement climatique	Mars 2017	PNUD CNEDD	A.Soumaila M. Lawali M. Kamayé	En cours
Le projet PANA-Résilience-MAECD est en fin de phase. Des activités devraient se poursuivre en dépit de la fin du projet, en attendant le début de la prochaine phase. Les	Le suivi-supervision des activités du projet : il est nécessaire que pendant la phase transitoire, un suivi-supervision des activités mises en œuvre par le projet puisse toujours	Le PNUD et le SE/CNEDD ont convenu d'un retrait progressif du personnel d'encadrement devant assurer le suivi des	Maintenir les CAC à leur poste jusqu'en août 2016	Août 2016	PNUD CNEDD	UGP Chargé de Programme	Réalisé

<p>activités en cours ont besoin d'un suivi de la part des services techniques pour se poursuivre conséquemment</p>	<p>être développées par la CNEDD et le PNUD pour apporter des conseils, un soutien et une assistance techniques aux populations. Ainsi, les populations ne seront pas brusquement laissées à elles même, et cela permettra d'aider à trouver des solutions à des problèmes qui ne manqueront d'apparaître</p>	<p>activités du projet jusqu'en décembre 2016 (chargés d'appuis conseils CAC, VNU, UGP)</p>	<p>Maintenir les VNU jusqu'en décembre 2016</p> <p>Maintenir l'UGP (Directrice nationale et Comptable) pour la période clôture du projet</p>	<p>Décembre 2016</p> <p>Décembre 2016</p>		<p>UGP Chargé de Programme</p> <p>UGP Chargé de Programme</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p>
<p>Le projet a promu des AGR qui ont reçu un bon accueil de la part des populations. Celles-ci ont sollicité prioritairement leur reconduction</p>	<p>Le développement des AGR : Les AGR sont des activités très sollicitées par les populations par ce qu'elles leur procurent des revenus avec lesquels elles résolvent leurs problèmes de santé, d'alimentation et d'éducation des enfants. Ces AGR devraient donc continuées à être soutenues</p>	<p>Ces recommandations, qui sont en relation étroite avec les acquis du projet, seront prises en compte lors de la formulation du Prodoc du programme national d'adaptation au changement climatique</p>	<p>Prévoir, dans le Prodoc du programme national d'adaptation au changement climatique, des composantes ambitieuses sur les AGR et les semences améliorées</p>	<p>Mars 2016</p>	<p>PNUD CNEDD</p>	<p>A.Soumaila M. Lawali M. Kamayé</p>	<p>En cours</p>
<p>L'utilisation des semences améliorée promue par le projet a eu des résultats tangibles sur l'amélioration des rendements et des revenus. Les populations ont souhaité leur reconduction prioritaire</p>	<p>Les semences améliorées : l'utilisation des semences améliorées a eu, comme on l'a vu, une incidence positive sur l'accroissement des rendements et revenus agricoles, sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations. Il est indiqué, de ce point de vu, qu'il n'y ait d'interruption dans la pratique de l'activité. Un appoint dans ce domaine permettra de capitaliser et consolider les bonnes pratiques.</p>						

ANNEXE N° 1 : GLOSSAIRE DES DEFINITIONS

Certaines notions de base se doivent d'être éclaircis, et certaines généralités se doivent d'être développées, en préalable. Il s'agit notamment des concepts et généralités sur le suivi, l'évaluation, les indicateurs et les projets.

Champ école : Il s'agit du champ d'un paysan modèle ou un champ collectif appartenant au groupement, où sont mis en œuvre de nouvelles techniques agricoles, comme les semences améliorées, qui sert de démonstration des performances des nouvelles technologies, et qui sert de lieu et de cadre de formation-information des autres producteurs.

Paysans lumières : Cette approche consiste en une démonstration en milieu paysan par les paysans.

Le village concept : il s'agit de village modèle abritant de réalisations modèles servant de démonstration et de témoins positifs, et utilisé comme exemple pour les autres villages.

Apprentissage par l'exercice ou « learning par doing » : Cette approche est basée sur le principe suivant : « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ». L'apprentissage des paysans n'est pas académique, mais sur le tas. Les producteurs apprennent à mettre en œuvre les nouvelles technologies en les expérimentant eux-mêmes.

Pertinence : La pertinence ou le bien-fondé d'un projet ressort de la comparaison, ou de la mise en regard, entre, d'une part, l'objectif général et les objectifs spécifiques d'un projet ou d'un programme, et, d'autre part, les besoins, les défis du pays à relever, ou les attentes des populations à combler. Elle se mesure en comparant les documents de base des projets et programmes aux documents d'orientation stratégiques du pays, ou aux missions et attributions des organismes et institutions.

Effets : Ce sont les conséquences ou l'incidence du projet sur les conditions de vie des bénéficiaires directs et indirects. C'est la différence entre « la situation avec le projet » et « la situation sans le projet ». « La situation sans le projet » étant souvent difficile à appréhender, on le remplace par « La situation avant le projet ».

Impacts : Les impacts sont, en quelque sorte, les effets des effets du projet. Il s'agit des effets de deuxième et troisième génération, ou des effets de moyen et long terme. Ici aussi, il faut faire la différence entre « la situation avec le projet » et « la situation sans le projet ».

Efficacité : On mesure l'efficacité, en établissant le rapport entre les prévisions et les réalisations. Un programme ou un projet considéré sera d'autant plus efficace que les réalisations égalent ou dépassent les prévisions. Les indicateurs à utiliser pour mesurer l'efficacité, seront, entre autres :

- Le taux de réalisation des activités ;
- Le taux d'obtention des résultats attendus ;
- Le degré d'atteinte des objectifs, général et spécifiques.

Efficienc : La mesure de l'efficienc se fait par l'appréciation du rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Un rapprochement est à établir entre les réalisations, les objectifs, les résultats et les activités, d'une part, et les ressources financières, humaines et matérielles utilisées, d'autre part.

Indicateur : Un indicateur est un facteur ou variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable pour mesurer et informer des changements liés à l'intervention ou pour aider à apprécier la performance d'un acteur du développement. En d'autres termes, un indicateur est comme un instrument de mesure d'une situation ou d'un phénomène donné. C'est une sorte de thermomètre économique utilisable pour quantifier ou qualifier une activité, une action ou une opération. C'est une valeur, qui, calculée ou déterminée, permet de connaître un ensemble plus complexe. C'est un élément suffisamment représentatif pour permettre de remonter jusqu'au tout.

Les indicateurs de réalisation des activités : Ces indicateurs permettent de déterminer le niveau d'exécution des activités. Ils rapportent les réalisations aux prévisions et permettent de calculer le taux d'exécution physique des activités ou le taux d'exécution financière du budget. Ils font référence à l'efficacité d'exécution des activités mises en œuvre.

Les indicateurs d'obtention des résultats : La réalisation d'un ensemble d'activités données permet d'obtenir un résultat déterminé. Les indicateurs de résultats permettent de mesurer le niveau d'obtention des résultats attendus.

Les indicateurs d'atteinte des objectifs : L'obtention d'un ensemble de résultats donnés permet d'atteindre un objectif déterminé. Les indicateurs d'objectifs permettent de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs préalablement fixés.

Les indicateurs d'effets : Ils sont relatifs à l'incidence directe ou immédiate d'un projet sur ses bénéficiaires. Ils peuvent être de nature sociale (proportion d'enfants scolarisés, d'enfants vaccinés, de femmes suivies pendant leurs grossesses) ou physique (la production de céréale d'une province, les rendements agricoles d'une région donnée, le volume de produit exporté ou transformé par filière) ou financière (le taux d'augmentation des revenus des agriculteurs, des éleveurs, des artisans).

Les indicateurs d'impacts : Ils se rapportent aux conséquences du projet au-delà de ses effets immédiats. Les indicateurs d'impacts seront généralement renseignés au moyen d'enquête ou d'évaluations selon des critères de pertinence, de durabilité et d'efficienc.

SMART : Spécifique, mesurable, Atteignable, Réaliste ou Raisonnable, temporellement défini.

Spécifique : l'indicateur spécifique mesure exactement ce qui est supposé être mesuré ; il a le niveau approprié de désagrégation indiquée ; il mesure l'essence du résultat désiré ; il est bien décrit, simple, compréhensible par les opérateurs ; il n'est pas général ou vague, mais pratique et concret.

Mesurable : les changements sont objectivement vérifiables ; l'indicateur est quantifiable ; il montre le changement souhaité ; il est fiable et claire.

Atteignable : l'indicateur est acceptable, susceptible d'être atteint, d'être obtenu, d'être réalisé.

Raisonné : l'indicateur est réaliste, réalisable, responsable, focalisé sur le résultat.

Temporellement bien défini : l'indicateur est bien circonscrit dans le temps.

Suivi : L'activité de suivi consiste à collecter les informations et à mesurer, en continu, tout au long de la mise en œuvre, les résultats et performances du projet. Il permet d'apprécier les indicateurs de court terme et de l'immédiat. Il manque cependant de recul pour capter les indicateurs de moyen et long terme. En outre, les données collectées dans le cadre du suivi sont synthétisées et cumulées pour servir à l'évaluation.

Évaluation : L'évaluation est un exercice destiné à mesurer les résultats, les effets, les impacts, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, etc. d'un projet, dans le but d'en apprécier les acquis et insuffisances, les forces et faiblesses, corriger la mise en œuvre et élaborer conséquemment d'autres projets.

L'évaluation ex ante, ou évaluation à priori : L'élaboration ex ante est une évaluation critique préalable de la pertinence, de la faisabilité et de l'efficacité potentielle d'une activité, et intervient avant la décision d'entreprendre cette activité ou d'approuver l'octroi d'une aide à son profit.

L'évaluation à mi-parcours : Elle se fait à mi-parcours de la mise en œuvre du projet. L'évaluation à mi-parcours « consiste à analyser, au cours de la phase d'exécution d'un projet, dans quelle mesure celui-ci continue d'être pertinent, efficace et efficient, et quels sont ou seront les produits espérés, ses effets et son impact actuels et probables. Elle peut aider les décideurs en les informant de tous les ajustements qu'il faudrait apporter aux objectifs, politiques, stratégies d'exécution, ainsi qu'aux autres éléments du projet, en leur fournissant des renseignements en vue de leur activité de planification. L'évaluation à mi-parcours consiste à examiner si les postulats ou hypothèses posés au stade de la formulation du projet sont toujours valables, ou si des aménagements s'imposent, afin que les objectifs globaux puissent être atteints ».

L'évaluation finale ou évaluation ex post : Elle se fait juste à la fin du projet, quand toutes les activités prévues sont terminées. Elle essaie de voir si les objectifs fixés sont atteints, si les résultats attendus sont obtenus, et si les actions

et activités prévues sont réalisées. Elle tire, en fin de compte, les enseignements pour la conception, la formulation et l'exécution des activités futures.

L'évaluation rétrospective : Elle a lieu quelques années après la fin du projet, quand ses avantages et son impact sont censés être intégralement réalisés. Son but est le même que l'évaluation finale, avec, en sus, l'avantage du recul temporel.

Projet : Un projet est un ensemble optimal d'actions à caractère d'investissements, fondé sur une planification sectorielle globale et cohérente, grâce auquel une combinaison définie de ressources humaines et matérielles engendre un développement économique et social d'une valeur déterminée. Les éléments d'un projet doivent être définis avec précision, quant à leur nature, leur emplacement et leur déroulement. Les ressources nécessaires, sous forme de fonds, de matière et de main d'œuvre, ainsi que les revenus escomptés, tels que réduction des coûts, accroissement de production et développement des institutions, sont estimés à l'avance.

ANNEXE N° 2 : Termes de références de l'évaluation finale

Consultant International pour l'évaluation finale du projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer les capacités de résistance et d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger »

Location :	NIGER (Régions d'Agadez, Maradi, Tahoua, Dosso, Tillabéry, Zinder, Diffa et Niamey)
Application Deadline :	le 05 mai 2016
Additional Category :	Résilience and Climate Change
Type of Contract :	Individual Contract
Post Level :	Un Consultant International et un Consultant National
Languages Required :	English French
Starting Date : (date when the selected candidate is expected to start)	1 ^{er} juin 2016 (au plus tard)
Duration of Initial Contract :	20 jours ouvrables
Expected Duration of Assignment :	49 jours calendaires (7 semaines)

Background

Le Gouvernement du Niger exécute le Projet « PANA-Résilience » de mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour le renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau face au changement climatique au Niger depuis 2009, sur un financement de 3,5 million de dollars du Fonds pour l'Environnement Mondial à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement. Cette première phase du projet pilote qui intervient dans 8 communes les plus vulnérables du Niger, a obtenu des résultats significatifs au bénéfice des populations, dont la formation et l'encadrement de 500 paysans et la création d'activités génératrice de revenus pour plus de 16000 bénéficiaires, dont une majorité de femmes. L'agence Canadienne de Développement International a octroyé un financement de 2 400 000 USD pour la mise en œuvre d'une seconde phase du projet.

Le but ultime du projet est de renforcer la capacité d'adaptation des secteurs agricole et de l'eau face aux changements climatiques. Ainsi, l'objectif intermédiaire consiste à « renforcer la capacité d'adaptation des secteurs agricole et de l'eau pour gérer les risques additionnels posés par les changements climatiques ». Le projet contribuera à l'atteinte des OMD notamment l'objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, et de l'objectif 7, cible 9 : prendre en compte les principes de développement durable dans les politiques et les programmes et inverser la perte des ressources environnementales. Le projet mettra l'accent sur les principales interventions d'adaptation identifiées, qui ont été considérées lors du processus du PANA comme prioritaires par les acteurs aux échelons national,

départemental, communal et villageois. Le financement canadien va renforcer ces actions au niveau local pour permettre aux communautés les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes, d'accéder : à l'eau, aux informations climatiques et de partager les expériences dans le but de réduire l'insécurité alimentaire.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- 1) la résilience des systèmes de production alimentaire et/ou des communautés vivant dans l'insécurité alimentaire, est renforcée face aux changements climatiques ;
- 2) la capacité institutionnelle des secteurs agricole et hydraulique est renforcée, notamment les services d'information et de vulgarisation, pour faire face aux changements et variabilité climatiques ;
- 3) la capitalisation et la dissémination des leçons apprises et mises en place de la composante gestion du savoir.

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et de ACIDI, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par ACIDI doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Les présents termes de référence énoncent les attentes associées à l'évaluation finale du projet de « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer les capacités de résistance et d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger » (PIMS 3826).

Objectifs de la prestation

L'évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et ACIDI comme l'indiquent les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par ACIDI.

Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD. La mission pour l'évaluation finale consistera ensuite à mener des entretiens et des visites terrain dans les huit (communes d'intervention du projet au niveau de chaque région dont : Tondikiwindi (Tillabéri), Loga (Doso) 1^{er} Arrondissement (Niamey), Kao (Tahoua), Roumbou (Maradi) Issari (Diffa) Tanout (Zinder) et Aderbisanat (Agadez).

Duties and Responsibilities

Portée des activités et tâches principales

L'équipe d'évaluation sera composée d'un **consultant international, et un consultant national (spécialiste des finances et socio-économiste)**. Les consultants doivent disposer d'une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le Canada est un avantage. Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite (**Annexe E**) à l'acceptation de la mission. Les

évaluations du PNUD sont réalisées en conformité avec les principes énoncés dans les « [Directives éthiques pour l'évaluation](#) » du GENU (UNEG).

Une évaluation de la performance du projet, basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (**voir annexe A**) et qui offre des indicateurs de performance et d'impact dans le cadre de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants, sera réalisée. L'évaluation portera au moins sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact. Des notations doivent être fournies par rapport aux critères de performance suivants. Le tableau rempli doit être joint au résumé d'évaluation. Vous trouverez les échelles de notation obligatoires à **l'annexe D** des termes de référence.

Financement / cofinancements du Projet

L'évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers récents disponibles doivent être pris en compte. Les évaluateurs bénéficieront de l'intervention du bureau de pays (BP) et de l'équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement qui sera inclus dans le rapport d'évaluation finale.

Intégration

Les projets financés par le Canada et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du programme de pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L'évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement après celles-ci et la problématique hommes-femmes. En outre, l'évaluation sera incluse dans le plan d'évaluation des bureaux de pays.

Impact

Les évaluateurs apprécieront dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Les principales conclusions qui doivent être mises en évidence dans les évaluations comprennent la question de savoir si le projet a connu : a) des améliorations vérifiables au niveau de l'état écologique ; b) des réductions vérifiables au niveau de la tension sur les systèmes écologiques ; ou c) des progrès qui démontrent que le projet est en bonne voie vers la réalisation de ces impacts.

Conclusions, recommandations & leçons apprises

Le rapport d'évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d'enseignements.

Produits de l'évaluation

Il est attendu de l'équipe d'évaluation les résultats suivants :

- Rapport initial d'évaluation finale : l'équipe chargée de l'évaluation finale précise les objectifs et les méthodes pour l'évaluation finale au plus tard 2 semaines avant la mission pour l'évaluation finale. Le rapport devra être envoyé au Bureau du PNUD Niger et à la direction du projet ;
- Présentation : les résultats initiaux sont présentés à la direction du projet et au Bureau du PNUD Niger à la fin de la mission pour l'évaluation finale ;
- Projet de rapport final : le rapport complet avec les annexes devrait être présenté dans les trois semaines suivant la mission pour l'évaluation finale ;
- Rapport final : le rapport révisé avec les documents détaillant la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été pris en compte dans le rapport final d'évaluation finale. Le rapport devra être envoyé au Bureau du PNUD Niger dans la semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet de rapport ;
- Le rapport final d'évaluation finale doit être rédigé en anglais. Le cas échéant, le Bureau du PNUD Niger peut organiser la traduction du rapport dans une langue plus couramment parlée par les parties prenantes nationales.

Dispositions institutionnelles

C'est l'Unité mandatrice qui a la responsabilité principale de gérer l'évaluation finale. L'Unité mandatrice de l'évaluation finale du projet est le Bureau du PNUD Niger.

Le Bureau du PNUD Niger passera un contrat avec les consultants et s'assurera que l'équipe chargée de l'évaluation finale disposera en temps utile des indemnités journalières et des facilités de voyage dans le pays. L'équipe du projet aura la responsabilité de prendre contact avec l'équipe chargée de l'évaluation finale afin de lui fournir tous les documents nécessaires, de préparer les entretiens avec les parties prenantes, et d'organiser les visites sur le terrain.

Calendrier de la mission d'évaluation

Les mois de Juin et Juillet seront consacrés à l'évaluation finale du projet. L'évaluation durera au total **20 jours ouvrables sur 07 semaines** selon le plan suivant :

- Préparation de la mission – 4 jours ;
- Mission d'évaluation - 10 jours ;
- Projet de rapport d'évaluation - 4 jours ;
- Rapport final en français et en anglais- 2 jours.

La mission peut commencer plutôt ; dans ce cas le calendrier sera adapté en conséquence.

Lieu d'affectation

Voyage :

- Des voyages internationaux seront requis vers le Niger pendant la mission pour l'évaluation finale ;

- Une formation à la sécurité de base sur le terrain de niveau II et une formation avancée en matière de sécurité sur le terrain doivent être suivies avec succès avant le voyage ;
- Les consultants ont la responsabilité de s'assurer de faire les vaccinations nécessaires pour le déplacement dans certains pays, comme l'a prescrit le Directeur médical des Nations Unies ;
- Les consultants doivent se conformer aux Directives des Nations Unies relatives à la sécurité énoncées dans <https://dss.un.org/dssweb/>;

Tous les frais de déplacement associés seront couverts et remboursés, conformément au règlement du PNUD, sur présentation du formulaire F-10 et des documents

Competencies

Les membres de l'équipe doivent posséder les qualifications suivantes :

- Justifier d'un diplôme de troisième cycle ou équivalent en agronomie ou autre discipline pertinente (gestion des ressources naturelles, environnement, science climatique) ;
- Disposer d'une connaissance approfondie des procédures du PNUD en matière de gestion et d'évaluation des projets et d'une expérience de travail avec les agences du SNU et les bailleurs de fonds ;
- Compréhension avérée des questions liées au genre ;
- Disposer d'excellentes capacités de communication orale et écrite en français qui est la langue de travail et d'un niveau fonctionnel en anglais ;
- Avoir une connaissance préalable du Fonds Mondial pour l'Environnement et l'expérience de travailler en Afrique constituerait un atout.

Required Skills and Experience

- Avoir une expérience d'au moins 7 ans en matière d'évaluation basée sur les résultats et des approches de suivi participatif ;
- Avoir une expérience avérée de 5 ans minimum en agronomie/adaptation au changement climatique
- Une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- Des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés (Agronomie, agroéconomie, adaptation de l'agriculture au CC) ;
- Une connaissance du PNUD et de PANA-ACDI ;

En cas de sélection d'évaluateurs individuels (plutôt que des équipes complètes de terrain proposées par un cabinet d'études), **le consultant international sera le Chef d'équipe**. Ce dernier aura la totale responsabilité de livraison des produits de l'évaluation.

Informations complémentaires

Modalités de paiement

Versement de 20% du paiement après approbation de la note de cadrage de la mission d'évaluation finale ;

30% après la présentation du projet de rapport d'évaluation finale ;

50% après la finalisation du rapport d'évaluation finale.

Présentation des offres : le consultant devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) :

La proposition technique doit contenir :

- Une copie du dernier diplôme
- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé
- Une brève description de la méthodologie de travail indiquant les différentes étapes d'atteinte des résultats et le chronogramme
- Un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.
- Le P11 est accessible à
http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc

La proposition financière

- Une proposition financière incluant les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et autres frais.

Les candidatures incomplètes ne seront pas examinées.

NB. Veuillez envoyer vos offres (financières et techniques) directement sur ce site.

Les Critères pour l'évaluation technique sont les suivants :

- Diplômes (10 points) ;
- Expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique et/ou de la gestion environnementale (minimum 7 ans) (15 points) ;
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'agronomie (15 points)
- Expérience en évaluation de projets et programmes (minimum 7 ans) (30 points) ;
- Expérience de travail avec le gouvernement, les donateurs, ou les Agences du SNU (15points) ;
- Expérience de travail en Afrique/avec le PANA-ACDI (15 points).

Critères de sélection de la meilleure proposition

- Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.
- La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant en priorité mais également de sa proposition financière.

Date limite et lieu de remise des candidatures

Les candidatures doivent être soumises en ligne : <http://jobs.undp.org> au plus tard le 05 Mai 2016.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Annexe N° 3 : Liste des personnes rencontrées

Noms et prénoms	Fonctions et structures	Contacts
Mme Bako Safi Solange Mody	Directrice nationale du projet PANA-Résilience-MAECD	00227 20 72 25 59 Safimod15@gmail.com
Hassane Harouna	Assistant financier du projet PANA-Résilience-MAECD	00227 20 72 25 59 harhassane@yahoo.fr
Gousmane Moussa	Conseiller du CNEDD/directeur national du projet AAP	00227 20 72 25 59 imgousmane@yahoo.fr
Illa Kané	Chargé de communication du projet PANA-Résilience-MAECD	00227 96 13 95 28 Kane.illa@yahoo.fr
Mme Boubacar Aï Boubé	VNU Assistante en suivi-évaluation PANA-Résilience-MAECD	00227 98 91 71 72 celestinebha@yahoo.fr
Mahamane Lawali	Chargé de programme-environnement-énergie à la Représentation du PNUD	mahamane.lawali@undp.org
Sani Mowitala	Assistant au programme à la Représentation du PNUD	mowitala.sani@undp.org
Boubacar Issoufou	Spécialiste en CC à la Représentation du PNUD	boubacar.issoufou@undp.org
Abdou soumaïla	Team leader Résilience à la Représentation du PNUD	abdou.soumaila@undp.org
Adamou Boukari	DDA de Ouallam	00227 97 30 27 04 Boukari.adamou@yahoo.fr
Almai Hassane		-
Groupement des femmes maraîchères de Mondolo Tchizama Koira ; 325 membres	Tondikiwindi (Ouallam)	-
Les femmes du centre de couture de Sewan	Tondikiwindi (Ouallam)	-
Les femmes du site maraîcher de Gomni de Gabagourou	Commune de Niamey I	-

Barbizo Aboubacar	Directeur de l'hydraulique urbaine à la Direction générale de l'hydraulique/MHA	00227 96 97 09 33 ababizo@yahoo.fr
Mahamane Maidagi	Chercher à l'INRAN-Niamey	00227 96 13 49 04 maidagimaman@yahoo.fr
Awaiss Yahaya	Chef du projet BRACED	-
Boubacar Zalia Yacouba	Conseiller technique du SE/CNEDD	00227 90 55 83 69 zaliaboubacar@yahoo.fr
Boukar Attari	Conseiller à la Division Diversité biologique/CNEDD	00227 96 29 83 04 attariboukar@yahoo.fr
Issaka Maman Sani	Conseiller à la Division Diversité biologique/CNEDD	00227 96 68 01 26 Issaka.mamansani@yahoo.fr
Tchiffa Mamane	Chef du service assistance agro météorologique/ Directeur par intérim de la DMN	00227 96 89 81 87 mtchifa@yahoo.fr
Ousman Baoua	Ingénieur météorologiste/prévisionniste Service de la prévision météorologique	00227 96 59 23 29 ousmanebaoua@yahoo.fr
Alhassane Abouhaurim	Maire Adjoint d'Aderbissinat	00227 90 11 46 56
Tauno Roumour	Chargé d'appui conseil à Aderbissinat	00227 96 89 41 47
Omar Alaou	SG/Préfecture d'Aderbissinat	-
Abo Malili	DDH-Tanout	00227 90 41 69 17 abomalili@yahoo.fr
Sanouchi zanguina	Directeur de la Radio communautaire de Tanout	00227 96 55 16 68
Djibrillou Oumaïra	Maire de Tanout	-

Annexe N° 4 : Liste des documents consultés

Document de projet ; mise en œuvre des interventions prioritaires du PAA pour renforcer les capacités de résilience et d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger ; 2013 ; PNUD/CNEDD

Guide de bonnes pratiques du projet PANA-Canada ; 2016 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Synthèse des activités réalisées en 2014 et 2015 du projet « mise en œuvre des interventions prioritaires du PAA pour renforcer les capacités de résilience et d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau au changement climatique au Niger » ; janvier 2016 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Rapport de l'étude sur l'utilisation des téléphones portables dans la diffusion des informations climatiques ; Avril 2014 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Rapport d'activités 2014 du projet PANA-Résilience-MAECD ; 2015 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Rapport d'activités 2015 du projet PANA-Résilience-MAECD ; 2016 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Rapport sur l'efficacité, la rentabilité et les impacts des approches genre-sensible dans le projet PANA-Canada ; Janvier 2016 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Evaluation des impacts du changement climatique et les coûts bénéfiques et avantages de l'adaptation dans le secteur de l'agriculture : Août 2015 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Rapport d'évaluation finale du projet PANA-Résilience-FEM ; 2014 ; PANA-Résilience-FEM/PNUD/CNEDD

Rapport d'évaluation à mi-parcours du projet PANA-Résilience-FEM ; 2012 ; PANA-Résilience-FEM/PNUD/CNEDD

Rapport de l'étude portant sur l'extension des zones d'irrigation à l'échelle des villages ; Mai 2014 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Rapport de l'étude sur la promotion des pratiques durables d'agriculture de conservation des sites d'intervention de PANA-MAECD ; Août 2014 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Rapport d'étude : Aménagement et mise en valeur d'un site de trois hectares à Sargadji et d'un site d'un hectare à Dambazi ; Août 2014 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

Etude de préfaisabilité pour la réalisation d'une mini AEP avec forage à Kombaki dans la commune de Roumbou, Région de Maradi ; décembre 2013 ; PANA-Résilience-MAECD/PNUD/CNEDD

ANNEXE N° 5 : Guide d'entretien

Agence d'exécution et unité de gestion du projet

1. Niveau de mise en œuvre des politiques environnementale et agricole ;
2. Niveau d'engagement des pouvoirs public pour l'adaptation aux changements climatiques et la résilience des populations ;
3. Leviers prioritaires spécifiques de l'agence d'exécution en ce concerne l'adaptation aux changements climatiques et la résilience ;
4. Niveau d'engagement financier du gouvernement notamment suite aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours (EMP) ;
5. Difficultés rencontrées par l'agence et l'unité de gestion ;
6. Suggestions et recommandations pour capitaliser les acquis du projet notamment pour une seconde phase.

A. PNUD/FEM/ACDI

1. Niveau d'implication du PNUD/FFEM.ACDI pour une exécution correcte du projet ;
2. Difficultés dans le décaissement des fonds et solutions palliatives
3. Avis quant à l'atteinte des objectifs et résultats du projet en fin de phase ;
4. Evolution du dossier de la seconde phase du projet mis en route depuis la fin de l'EMP ;
5. Quelles sont les perspectives pour l'aboutissement rapide de ce dossier afin d'éviter une rupture assez longue entre la fin de la première phase et le démarrage de la seconde phase (s'il y a seconde phase) pour éviter de compromettre les acquis du projet ;
6. Des partenaires financiers sont-ils déjà identifiés ?
7. Y a-t-il possibilité de prolonger encore cette phase de quelques mois (3 à 6 mois) afin d'éviter la période de rupture

B. Services techniques (Ministères et Directions techniques)

1. Les politiques (environnementale, forestière, agricole...) et la place de développement de l'adaptation aux changements climatiques,
2. La collaboration a été elle été suffisante et maintenue pour l'atteinte des objectifs du projet ;
3. Qu'elle a été l'implication effective de vos services dans la mise en œuvre du projet ;
4. Selon vous les objectifs et résultats ont-ils été atteints de manière satisfaisante ?
5. Quel enseignement tiré vous dans la mise en œuvre du projet dans cette phase ;

6. Quelle perspective pour maintenir et capitaliser les acquis du projet ;
7. Niveau d'implication pour l'aboutissement du dossier de la seconde phase du projet ;
8. Avez-vous des appréhensions quant à la mise en œuvre d'une seconde phase
9. Niveau de partenariat avec le PNUD/FEM/ACDI pour gérer ce dossier.

C. Comité de pilotage

1. Nombre de réunions tenues à la date d'aujourd'hui ;
2. Décisions prises et état d'exécution ;
3. Difficultés rencontrées du point de vue fonctionnel et opérationnel pour la tenue des réunions ;
4. Appréhensions quant à la poursuite du projet pour une seconde phase ;
5. Suggestions et recommandations.

D. Partenaires de mise en œuvre ou partenaires thématiques

1. Les niveaux d'engagement financier sont-ils satisfaisants ;
2. Appréciation du partenariat engagé avec les autres acteurs y compris le projet en fin de phase ;
3. Difficultés rencontrées au cours de cette phase ;
4. Pensez-vous que les objectifs et résultats attendus du document de projet ont été pleinement atteints
5. Pensez-vous qu'une seconde phase permettrait de mieux capitaliser les acquis de cette phase ;
6. Autres suggestions et recommandations.

E. Partenaires techniques et financiers

1. Avez-vous eu une implication quelconque dans la mise en œuvre du projet ?
2. La mise en œuvre vous paraît-il pertinent en rapport aux politiques de développement du Niger.
3. Que pensez-vous de l'exécution de ce projet dont la première phase arrive à terme en décembre prochain ;
4. Votre Institution serait-elle prête à intervenir dans la mise en œuvre de la seconde phase du projet dont le dossier est déjà élaboré

F. Entreprises privées et ONG

1. Quels sont les niveaux d'engagement financier sur le projet ?
2. Appréciation du partenariat avec les autres acteurs y compris le projet en fin de phase ;
3. La collaboration avec les acteurs du projet a-t-elle été satisfaisante ? ;

4. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet ;
5. Suggestions et recommandations

G. Services techniques déconcentrés au niveau terrain et élus locaux

1. Compréhension des objectifs du projet ;
2. Niveaux d'engagement dans la mise en œuvre du projet ;
3. Appréciation du partenariat avec le projet en fin de phase ainsi qu'avec les autres acteurs ;
4. Difficultés liées à la mise en œuvre du projet ;
5. Esquisse des acquis de durabilité du projet en fin de phase ;
6. Craintes quant à une rupture du projet dans les 3 prochains mois à venir (fin de phase) ;
7. Suggestions et recommandations.